EuroMémorandum 2015

Éditions du Croquant
Broissieux • 73340 Bellecombe-en-Bauges
www.editionsducroquant.org

Diffusion-distribution : CDE-SODIS
© Éditions du Croquant, mars 2015
ISBN : 9782365120678
Dépôt légal : mars 2015

EuroMémorandum 2015

Quel avenir pour l'Union européenne ?
– Stagnation et polarisation ou refondation ?

Économistes européens
pour une politique économique alternative
en Europe
– Groupe de l'EuroMémo

Collection Enjeux et débats
d'Espaces Marx et du *Réseau européen Transform !*

éditions du croquant

Ce livre s'inscrit dans la collection *Enjeux et débats* d'Espaces Marx et les Éditions du Croquant, avec le soutien, pour ce volume, du réseau européen Transform !

L'ambition est modeste, mais réelle : faire le point sur une question en débat, en en présentant les diverses facettes de façon ouverte et pluraliste. Et ceci dans un souci d'éducation populaire et de partage des idées, afin de contribuer à mieux éclairer des réalités ô combien complexes.

DÉJÀ PARUS

Démondialiser ?, Louis Weber, août 2012

Changer d'Europe, Elisabeth Gauthier, Marie-Christine Vergiat et Louis Weber, février 2013

La Gauche radicale en Europe, Jean-Numa Ducange, Philippe Marlière, Louis Weber, septembre 2013

La science pour qui ?, Janine Guespin-Michel, Annick Jacq (coord.), décembre 2013

Le Parlement européen, pour faire quoi ?, Bernard Cassen, Hélène Michel, Louis Weber, mars 2014

EuroMémorandum 2014, Une Europe fragmentée, le besoin d'une alternative radicale, Économistes européens pour une politique économique alternative en Europe, avril 2014

Essai pour une culture du futur, André Tosel, mai 2014

Bolivie/Europe. Regards sur les gauches, Alváro García Linera, septembre 2014

Émancipation et pensée du complexe, Janine Guespin-Michel, février 2015

Sommaire

Éditorial 11
Résumé 15
Introduction 23

1. Politiques macro-économiques et alternatives à la stagnation 27
1.1. « La reprise est faible, fragile et inégale » 27
1.2. Les politiques de l'UE piégées par de mauvaises théories et de mauvaises institutions 32
1.3. Politiques macro-économiques alternatives ... 34

2. Finance et crise de l'euro 39
2. 1. Les développements actuels 39
2. 2. Fragilité financière et efficacité de la politique 43
2. 3. Des propositions alternatives 46

3. Politique industrielle et réorganisation de l'économie 51
3.1. Le déclin inégal de la production 51
3.2. Une redécouverte de la politique industrielle ? 52
3.3. Une politique industrielle alternative pour l'Europe 54

4. La politique sociale et la lutte contre les inégalités 63
4.1. Les inégalités croissantes en Europe..... 63
4.2. Les inégalités de genre dans la crise 67
4.3. La nécessité d'une réponse efficace à la pauvreté et aux inégalités 70

5. Commerce international et politique d'investissement – Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (TAFTA) 75
5.1. Développements récents : les manifestations se multiplient 75
5.2. Critique des politiques officielles : des gains minimes, les risques à la baisse importants 77
(A) Les effets économiques attendus du TAFTA 78
(B) L'agenda géopolitique : le TAFTA comme « OTAN économique » 85
5.3. Alternatives : un agenda commercial de l'UE centré sur la démocratie et la coopération internationale 87

6. Politique de voisinage de l'UE 89
6.1. Agrandir la sphère d'influence..... 89
6.2. Les accords d'association creusent les relations asymétriques 93
6.3. La nécessité de politiques de voisinage différentes 99

Liste des signataires 103

Déclaration de soutien 107

Cet *EuroMémorandum* s'appuie sur des discussions et des textes présentés au vingtième atelier pour une politique économique alternative en Europe, organisé par le groupe de l'EuroMémo du 25 au 27 septembre 2014 à Rome. Il est basé sur des contributions écrites de Marija Bartl, Joachim Becker, Ricardo Bellofiore, Gabriel Siles-Brügge, Marcella Corsi, Judith Dellheim, Trevor Evans, Rodrigo Fernandez, Marica Frangakis, Carlo Giannone, John Grahl, Giulio Guarini, Peter Herrmann, Jeremy Leaman, Jacques Mazier, Mahmood Messkoub, Pascal Petit, Mario Pianta, Dominique Plihon, Oliver Prausmüller, Werner Raza, Malcolm Sawyer, Catherine Sifakis, Achim Truger et Frieder Otto Wolf.

Louis Weber a traduit le texte en français (original anglais).

Éditorial

Comme chaque année, l'*EuroMémorandum* met en discussion une analyse approfondie et collective de la situation économique en Europe, en particulier dans les États membres de l'Union européenne. Comme cela est devenu une habitude depuis plusieurs années maintenant, le réseau *transform! Europe* publie ce travail en plusieurs langues.

Le contexte politique est nouveau. Les élections en Grèce à la fin janvier ont conduit à une large victoire du parti de gauche Syriza, suivie par la constitution d'un gouvernement dont l'objectif déclaré est de mettre fin au désastre qui a frappé le pays.

La première vérité fondamentale que les dirigeants politiques de l'Union européenne doivent accepter est que, le 25 janvier, le peuple grec n'a pas seulement renvoyé un gouvernement en faillite mais aussi rejeté la politique d'austérité qui lui a été imposée. Cette vérité ne concerne pas seulement la Grèce, mais toute l'Europe. Elle signifie qu'une alternative à la politique d'austérité n'est plus seulement une possibilité scientifiquement fondée, mais qu'elle peut devenir une réalité politique en gagnant une majorité de façon démocratique.

Le nouveau gouvernement grec a clairement fait savoir que, pour surmonter la catastrophe humanitaire dans laquelle le pays a été plongé par la politique d'austérité, il ne veut pas s'appuyer sur les impôts versés dans d'autres pays de l'UE, mais utiliser des ressources internes pour la reconstruction de l'économie. À cette fin, il a présenté un programme de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, ainsi que pour une fiscalité efficace et socialement juste. À cet égard,

le gouvernement de Syriza pourrait être un exemple pour un changement de politique en Europe.

Les orientations du gouvernement grec convergent avec les suggestions faites dans l'*EuroMémo* 2015 : « Des politiques spécifiques sont nécessaires pour reconstruire les capacités de production et pour améliorer la compétitivité des pays en déficit. Les politiques régionales et structurelles de l'Union européenne doivent être renforcées et élargies, et une nouvelle politique industrielle basée sur un important programme d'investissement public et privé est nécessaire (pour de plus amples détails, voir le chapitre 3). Des programmes de l'Union européenne pour soutenir et financer l'investissement privé dans les pays en déficit (et plus généralement dans les États de l'UE avec des niveaux de revenu faibles) sont également nécessaires. »

Ce dont la Grèce a besoin, qu'elle demande à l'UE et à ses États membres, et qui est son droit moral et politique, c'est le temps et la marge de manœuvre budgétaire et politique pour mettre en œuvre son programme.

Reconnaître cela constitue une extraordinaire difficulté pour les *élites* dirigeantes en Europe. Le gouvernement Tsipras a été soumis à une énorme pression économique et politique de la part de l'Eurogroupe et de certains gouvernements pratiquement dès les premiers jours de son entrée en fonction. Cette pression vise à obtenir qu'il continue la politique précédente, pourtant en échec.

Ce manque de respect pour la volonté démocratiquement exprimée par le peuple grec n'est pas acceptable. Elle a nourri la solidarité avec la Grèce bien au-delà du cercle des *Usual suspects* pour reprendre le titre d'un film de Bryan Singer. Des chercheurs renommés d'Europe et du monde, des mouvements sociaux, la Confédération syndicale internationale, les syndicats majoritaires dans de nombreux pays européens, des parlementaires de tous les pays et de tous les partis progressistes, à commencer par ceux de la gauche radicale, se sont prononcés en faveur d'une attitude constructive vis-à-vis du gouvernement Tsipras et de ses propositions.

Mais ces réactions positives ne suffisent pas encore pour vaincre les pressions sur le nouveau gouvernement.

L'Europe se trouve à la croisée des chemins. La direction qu'elle va prendre est l'objet d'un affrontement entre des options politiques opposées. Le risque de voir l'influence des mouvements nationalistes et populistes, et des partis de la droite radicale, augmenter est considérable. En même temps, il existe de nouvelles opportunités et possibilités. En ce sens, un débat d'idées ouvert est d'une particulière importance. L'*EuroMémo* est un outil indispensable et précieux pour cela.

Elisabeth Gauthier
Mars 2015

Résumé

1. Politiques macro-économiques et alternatives à la stagnation

La reprise économique prévue en Europe en 2014 n'a pas été au rendez-vous et l'Europe est confrontée à la perspective d'une croissance durablement faible, d'un chômage élevé et, au mieux, d'une augmentation minimale des revenus réels. Même si la production a cessé de décliner dans la plupart des pays, elle reste bien en dessous du niveau de 2008 dans les pays membres du Sud et la plupart de ceux de l'Est. Malgré les appels à une plus grande flexibilité budgétaire de certains gouvernements, les autorités européennes insistent sur l'adhésion à des politiques profondément restrictives. En lieu et place de l'obsession des budgets équilibrés, une croissance budgétaire coordonnée devrait mettre l'accent sur le développement de l'emploi grâce à des investissements favorables à l'environnement et sur la fin des attaques sur les dépenses sociales.

La monnaie unique doit être complétée par une politique budgétaire efficace au niveau de l'UE, capable d'amortir un ralentissement aux niveaux fédéral, national et régional et de permettre des transferts efficaces entre les régions plus riches et les régions plus pauvres. Cela devrait être basé sur un système d'imposition fortement progressif et complété par le développement d'un système européen d'assurance chômage. Une taxe sur toutes les transactions financières devrait être introduite, ainsi qu'un taux d'imposition unique pour les entreprises dans l'UE afin de mettre fin à la course au nivellement par le bas car les États sont en concurrence pour attirer les investissements étrangers. Dans le même temps,

les centres financiers *offshore* doivent être strictement interdits afin d'éviter l'évasion fiscale internationale.

Si les déficits courants ont diminué, c'est en raison des politiques de déflation qui ont réduit les importations dans les pays déficitaires. À l'avenir, la responsabilité de l'élimination des déséquilibres doit être partagée entre les pays excédentaires, qui devraient accroître leur demande, et les pays en déficit, qui devraient investir dans les industries d'exportation. Les politiques régionales et structurelles de l'UE doivent être renforcées et élargies, notamment à travers un important programme d'investissement public et privé, financé par la Banque européenne d'investissement, axées en particulier sur les pays en déficit et, plus généralement, sur les États à faible revenu.

2. Finance et crise de l'euro

Selon le « Rapport sur les structures bancaires » de la BCE, les actifs du secteur financier de la zone euro ont presque doublé au cours de la dernière décennie, pour atteindre 57 000 milliards d'euros en 2013, près de six fois le PIB de la zone euro. En outre, l'expansion du système bancaire parallèle – un réseau d'intermédiaires de crédit avec des entités et des activités en dehors du système bancaire officiel, interagissant au-delà des différentes juridictions – a fait qu'il a dépassé le reste du secteur. Malgré une série de réformes de politique financière depuis 2009, le système financier de l'UE n'a pas été considérablement transformé. Il reste un système constitué de grandes unités, trop grandes pour faire faillite, basé sur les banques universelles qui associent banques d'investissement et banques commerciales sous le même parapluie. Ses banques et autres unités financières sont fortement endettées alors que les banques parallèles jouent un rôle croissant dans le processus d'intermédiation.

Le secteur bancaire devrait être radicalement transformé, avec la création d'unités de plus petite taille qui se spécialiseraient dans un domaine particulier des services financiers sur la base de règles clairement définies et d'application universelle. Dans le même temps, un cadre politique efficace

est nécessaire pour affronter le système bancaire parallèle européen et sa composante à l'étranger. Tant que les centres *offshore* seront autorisés à offrir un havre sûr où les institutions financières peuvent contourner la réglementation et les taxes, un marché dual persistera. Afin d'échapper au cercle vicieux entre les pertes des banques et l'augmentation de la dette souveraine, il y a besoin d'un mécanisme pour résoudre le problème de la dette au niveau de la zone euro. Afin d'avancer vers une solution au surendettement de la zone euro, une conférence des États membres de l'UE devrait être réunie. La combinaison d'une monnaie unique mal conçue avec la déréglementation financière et une réforme de la politique financière inefficace a contribué à l'imbroglio actuel, dont le coût est payé par de larges secteurs de la population de l'UE.

3. Politique industrielle et réorganisation de l'économie

L'Europe d'après la crise ne peut pas revenir aux formes de production du passé ; beaucoup d'entre elles ont de toute façon été perdues durant les longues années de stagnation. Une nouvelle trajectoire de développement écologiquement durable et socialement inclusive est nécessaire et les politiques publiques seront cruciales pour la façonner. La nouvelle politique industrielle européenne devrait se concentrer sur des activités centrées sur l'environnement et l'énergie, la connaissance et les technologies de l'information et de la communication (TIC), la santé et le bien-être. Ces champs sont caractérisés par des processus de production riches en emplois et par une exigence de compétences moyennes et hautes susceptibles de fournir de bons emplois. Ces activités devraient être développées avec une expansion des activités dans le secteur public – y compris la recherche publique, le développement et la protection de l'environnement – et avec de nouvelles activités privées pilotées par la demande publique dans le cadre de réglementations qui favorisent l'émergence de nouveaux marchés dynamiques. Les politiques devraient se concentrer sur le développement

durable des économies locales, y compris l'émergence de nouvelles activités publiques, sans but lucratif et coopératives.

Alors que les fonds structurels de l'UE et la Banque européenne d'investissement pourraient jouer un rôle dans le financement de ces efforts, la mise en œuvre d'une politique industrielle européenne exigera une nouvelle Banque européenne d'investissement ou Agence, avec des organismes semblables opérant dans chaque pays. Une telle structure devrait être responsable devant le Parlement européen et bénéficier d'un budget substantiel venant de ressources à l'échelle européenne. Le financement devrait être de l'ordre de 2 % du PIB de l'UE sur une période de 10 ans, ou environ 260 milliards d'euros par an. Cela pourrait être financé de diverses manières, y compris l'émission d'euro-obligations, une nouvelle Banque publique européenne d'investissement qui pourrait emprunter des fonds directement de la Banque centrale européenne, tandis que la BCE pourrait également fournir directement des fonds pour la politique industrielle *via* les organismes gérant les fonds publics concernés. Ces mesures apporteraient une contribution majeure pour en finir avec la stagnation en Europe tout en réorientant les investissements – publics et privés – vers un nouveau modèle de développement durable.

4. La politique sociale et la lutte contre les inégalités

Les données produites par la Commission européenne elle-même sont une preuve irréfutable de la détresse sociale résultant des politiques d'austérité. Des millions d'Européens sont dans la pauvreté tandis que les jeunes de l'UE ont été abandonnés au chômage de masse. Parce que le creusement des inégalités est devenu une question politique clé, le chapitre de la politique sociale de l'*EuroMémo* de cette année met l'accent sur les inégalités. Les données de l'enquête dite *Luxembourg income survey* (LIS) montrent clairement une augmentation à long terme des inégalités dans l'UE. Cela peut être attribué à, d'une part, une tendance à la baisse de la

part du PIB consacrée au travail et, d'autre part, à l'accroissement des inégalités dans les revenus salariaux eux-mêmes. Il est également nécessaire de tenir compte des inégalités entre les États membres, qui ont été considérablement aggravées par les politiques d'austérité et par une concentration des investissements en Allemagne et dans quelques-uns des pays voisins.

Les inégalités de genre ont également été aggravées par les politiques d'austérité. Bien que, au début de la récession, les travailleurs de sexe masculin ont été les plus touchés par la hausse du chômage, les coupes dans les services publics ont eu un impact particulièrement lourd sur l'emploi des femmes et sur leurs conditions de travail. En outre, la réduction ou la suppression des services publics – y compris les services pour la petite enfance et ceux pour les personnes âgées – ont un effet disproportionné sur les femmes. Aussi bien les conséquences sociales extrêmement néfastes des politiques d'austérité que la forte tendance à l'augmentation des inégalités nécessitent un important programme d'investissement social. Toutefois, un programme efficace exigera beaucoup plus de ressources budgétaires et devra s'inscrire dans une stratégie de développement durable intégrant les dimensions environnementales, économiques, sociales et culturelles.

5. Commerce international et politique d'investissement – Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (TAFTA)[1]

L'Union européenne a, ces dernières années, négocié de nombreux accords commerciaux bilatéraux. Ceci a été

1. Le texte original anglais parle systématiquement du TTIP (pour *Transatlantic Trade and Investment Partnership*, en français Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement). Dans les textes en français, on parle plus souvent aujourd'hui du TAFTA, sigle pourtant anglais aussi (pour *TransAtlantic Free Trade Area*, Zone de libre-échange transatlantique). Dans cette traduction de l'*EuroMémo*, c'est le sigle TAFTA qui sera systématiquement utilisé. [Note du traducteur.]

complété par l'annonce au début de 2013 de la décision de l'UE et des États-Unis d'entamer des négociations pour un accord de commerce bilatéral, appelé Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (TAFTA). L'accord proposé n'est pas principalement destiné à réduire les droits de douane résiduels entre les deux plus grands blocs commerciaux de l'économie mondiale; son objectif central est de démanteler et/ou harmoniser les réglementations dans des domaines tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, les produits et les normes techniques, les services financiers, la protection des droits de propriété intellectuelle et les marchés publics. La libéralisation de l'investissement et la protection des droits des investisseurs seront également des questions centrales. Les protagonistes de l'atlantisme font du TAFTA une nouvelle « OTAN économique », au moyen de laquelle les puissances occidentales pourront freiner la montée des puissances émergentes comme la Chine ou la Russie. La Commission européenne, s'appuyant sur des études commandées par elle, affirme que l'accord va stimuler la croissance et l'emploi dans l'UE.

Les arguments économiques pour le TAFTA sont, cependant, peu probants. Les gains de revenus sont estimés à 0,5 % du PIB de l'UE et s'étendront sur une période de transition de 10 ans. L'augmentation du chômage et les coûts de l'ajustement dus à la libéralisation des échanges sont minimisés ou complètement ignorés. La déréglementation impliquée par l'accord commercial pourrait menacer la santé publique, les droits des travailleurs et la protection des consommateurs. Le règlement proposé pour les différends entre investisseurs et États privilégie les droits des investisseurs au détriment de l'autonomie des politiques publiques. Le TAFTA n'est rien de moins qu'une attaque frontale sur la prise de décision démocratique dans l'UE. À l'heure actuelle, il est très douteux que l'accord commercial offrira des avantages économiques et sociaux nets pour les citoyens de l'UE. L'approche actuelle de la prise de décision en matière de politique commerciale devrait être abandonnée et une mise à plat fondamentale de la politique commerciale de l'UE

mise à l'ordre du jour. Cela comprend aussi d'autres accords commerciaux tels que l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, qui, dans sa forme actuelle, ne doit pas être ratifié par le Parlement européen.

6. Politique de voisinage de l'UE

Les politiques de voisinage de l'UE, qui concernent l'espace post-soviétique et la Méditerranée, ont contribué en 2013 et 2014 au conflit en Ukraine. Le Partenariat oriental a mis l'accent sur la conclusion d'accords d'association avec les États qui ont succédé à l'Union soviétique – sauf la Russie. Ces accords d'association ont une composante de libre-échange et une orientation géopolitique. Le transfert partiel de *l'acquis communautaire* de l'UE aux pays post-soviétiques sert deux fins. Les accords d'association sont dirigés contre les forts liens économiques existant entre la Russie et ses voisins et rivalisent avec l'initiative russe d'une Union économique eurasiatique. En Ukraine, la population a été profondément divisée sur la question des relations plus étroites avec l'UE ou avec la Russie. Lorsque le gouvernement ukrainien d'alors a décidé de ne pas signer l'accord d'association avec l'UE en raison à la fois de la situation économique désastreuse et de la pression russe, une forte vague de protestations dans les parties occidentale et centrale du pays a émergé et a conduit à la chute du gouvernement ukrainien. Avec le soutien russe, il s'en est suivi l'annexion de la Crimée et un mouvement séparatiste militaro-politique dans la région du Donbass, avec de forts liens économiques et culturels avec la Russie.

Ni les accords d'association avec les pays post-soviétiques, ni les accords de libre-échange avec les pays méditerranéens ne prennent en compte les asymétries de développement entre les deux parties. La libéralisation du commerce est susceptible de conduire à la désindustrialisation dans les pays post-soviétiques et dans ceux de la Méditerranée alors que le transfert partiel de *l'acquis communautaire* réduit considérablement la marge de manœuvre pour les politiques industrielles. Les asymétries entre l'UE et les régions

voisines vont donc probablement s'accroître. Une orientation politique alternative est par conséquent nécessaire. Premièrement, les accords de libre-échange approfondis et complets doivent être remplacés par des accords de coopération mutuellement avantageux qui préservent les espaces politiques des pays du voisinage. Deuxièmement, les questions énergétiques occupent une place importante à la fois dans le Partenariat oriental et les politiques pour la Méditerranée ; l'UE devrait s'efforcer de réduire sa dépendance aux importations d'énergie en réduisant le facteur énergétique dans la production et en faisant la promotion des énergies renouvelables. Troisièmement, les politiques extérieures de l'UE se militarisent. Le conflit en Ukraine a conduit à une interaction plus étroite entre les structures de l'UE et de l'OTAN. Ces tendances doivent être inversées et les capacités de résolution pacifique des conflits devraient être renforcées.

Introduction

Les propositions de l'*EuroMémorandum* de cette année sont formulées dans un contexte exceptionnellement difficile, qui incarne le triomphe quasi complet des idées et des forces politiques auxquelles le Groupe EuroMémo est fondamentalement opposé. Il y a d'abord la liberté absolue conférée aux grandes entreprises par ce qu'on appelle les « quatre libertés » et par les règles de concurrence de l'Union européenne (UE). Les quatre libertés recouvrent exactement les différentes phases de la circulation du capital analysée par Marx : les entreprises peuvent lever des capitaux monétaires, acheter la force de travail, l'équipement et d'autres intrants, mettre en œuvre les processus de production et commercialiser leur production de biens et de services dans les 28 États membres – de sorte que pour eux l'UE constitue déjà un espace totalement unifié.

Le pouvoir judiciaire de l'UE renforce puissamment cette structure, donnant aux grandes entreprises des droits justiciables non seulement dans l'UE mais aussi devant les tribunaux des États membres. La consolidation de cet espace économique, cependant, n'a pas été accompagnée d'un développement correspondant des droits sociaux ou démocratiques au niveau de l'UE. Au contraire, les politiques récentes et les jugements des tribunaux ont cherché à saper les acquis sociaux limités qui ont été obtenus, tels que les droits des travailleurs détachés, et subordonné les modèles sociaux des États membres de plus en plus au régime de la concurrence, ouvrant les services publics à la prédation par des entreprises à la recherche de profit.

Au niveau macro-économique, les politiques d'austérité imposées par les États forts, partout dans la zone euro mais

surtout aux États les plus faibles, ont réduit des millions de citoyens de l'UE à la pauvreté et touché les niveaux de base de la protection sociale et du droit du travail dans les pays frappés par la crise. Comme l'*EuroMémorandum* l'a montré ces dernières années, ces politiques régressives et ces contraintes oppressives sur les modèles sociaux des États membres ont de plus pris force juridique et même constitutionnelle ou quasi constitutionnelle, ce qui les rend extrêmement difficiles à modifier.

Dans un tel contexte, il n'y a rien d'étonnant dans l'hostilité sans précédent envers l'UE et le projet européen qui s'est exprimée dans les élections de 2014 pour le Parlement européen, et rien d'illogique dans l'opinion de plus en plus répandue que le progrès social est devenu impossible dans l'UE ; que seule sa fragmentation et une réaffirmation de la souveraineté des États membres offrent une voie de sortie de la crise pour les États membres et la possibilité d'un certain contrôle démocratique sur l'économie. Si le Groupe de l'EuroMémo n'a pas adopté une telle position, ce n'est pas parce qu'il sous-estime la profondeur de la crise économique, politique et institutionnelle dans l'UE. Le fait que nous continuons à formuler des alternatives pour l'UE dans son ensemble repose sur deux considérations.

Tout d'abord, il y a le degré d'intégration et d'interdépendance économiques qui existent déjà et qui ne peuvent être annulées sans d'énormes dégâts matériels aux structures productives existantes et par conséquent aux intérêts des populations européennes. Il n'existe pas de lampe d'Aladin pour renvoyer ces génies dans leurs bouteilles.

Deuxièmement, il y a la possibilité que le succès même des *élites* des entreprises et des forces politiques qui les servent les rende vulnérables. Des intérêts industriels, financiers et commerciaux incalculables sont liés au Marché unique et à l'espace économique unique que le projet d'intégration a construits. On peut donc conjecturer que ces intérêts, qui bénéficient si largement de l'économie unifiée de l'UE, pourraient, avec une pression politique suffisamment forte, se voir obligés de payer un prix élevé pour préserver cette unité

– un prix en termes de concessions sociales, de redistribution des revenus et d'acceptation de contraintes socio-politiques sur les marchés et sur les affaires.

Un tel prix pour l'accès au marché européen unifié pourrait-il être exigé ? Si seules des concessions mineures étaient en jeu, la réponse serait presque certainement oui – les fractions les plus intelligentes des élites économiques sont conscientes du fait qu'elles pourraient avoir remporté une trop grande victoire et qu'une certaine reconnaissance tactique des intérêts opposés pourrait être avantageuse. Mais le prix pourrait-il être augmenté sensiblement, suffisamment pour soumettre le développement économique de l'UE à des contrôles démocratiques et pour faire une réelle différence pour les conditions de travail et de vie des citoyens européens ? Les difficultés et les incertitudes d'une telle perspective politique n'ont guère besoin d'être soulignées. Cependant, nous continuons à préconiser une réponse européenne commune aux multiples crises d'aujourd'hui, non pas par un optimisme irraisonné mais à cause de la conviction qu'une telle réponse correspondrait le mieux aux besoins et aux valeurs d'une grande majorité des citoyens européens.

Dans plusieurs pays, notamment la Grèce et l'Espagne, les forces politiques progressistes ont gagné des niveaux impressionnants de soutien avec des plateformes qui rejettent clairement les politiques actuelles d'austérité. Si l'une d'entre elles remportait les élections nationales, elle serait confrontée à un défi exceptionnellement dur et difficile. Si la Commission européenne et les gouvernements des États du cœur de l'UE persistent dans leur insistance intransigeante pour des politiques profondément régressives, il serait légitime pour un tel gouvernement de défier ouvertement les règles de l'UE.

1. Politiques macro-économiques et alternatives à la stagnation

1.1. « La reprise est faible, fragile et inégale »[2]

La reprise économique prévue pour 2014 en Europe ne s'est pas matérialisée. Au lieu de cela, l'économie européenne est confrontée à la perspective d'une période prolongée de faible croissance avec seulement une très légère baisse du chômage et, au mieux, une hausse minime des revenus réels. Le Fonds monétaire international a même mis en garde contre le danger d'une troisième récession depuis 2008[3]. Bien que la plupart des pays de l'Union européenne (UE) aient enregistré une certaine croissance en 2014, la production dans de nombreux pays est restée en dessous du niveau de 2008.

Dans les pays du noyau de la zone euro (voir le tableau 1.1), la croissance économique en 2014 a été faible, en particulier en France, mais la production a été partout supérieure à celle de 2008, sauf en Finlande et aux Pays-Bas. Néanmoins, en France, en Finlande et en Belgique, le chômage est demeuré proche de 10 % et celui des jeunes supérieur à 20 %. De façon inattendue, l'Allemagne, la plus grande économie dans ce groupe, a enregistré une baisse de 4 % de la production industrielle à la fin de l'été quand la demande des principaux marchés d'exportation a faibli.

Dans la périphérie de la zone euro, on a enregistré partout sauf en Italie une croissance certes faible en 2014, mais la production est restée bien en dessous du niveau de 2008, notamment en Grèce où elle a diminué de quelque 23 %. En

2. Mario Draghi, président de la BCE, le 2 octobre 2014.

3. Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2014.

Grèce, mais aussi en Italie et au Portugal, la production était juste au-dessus du niveau d'il y a quinze ans. Le chômage est beaucoup plus élevé dans ce groupe de pays, et même s'il a légèrement diminué en Espagne, il reste comme en Grèce à près de 25 %, et celui des jeunes à plus de 50 %.

Les nouveaux pays de la zone euro ont enregistré une certaine croissance en 2014, à l'exception de Chypre, bien que dans la moitié de ce groupe la production est encore inférieure à celle de 2008 et que le taux de chômage se situe entre 10 et 15 %, le chômage des jeunes étant encore plus élevé.

Dans les pays de l'Europe de l'Est hors de la zone euro la production a augmenté partout sauf en Croatie, dans la plupart des cas de 2,5 % ou même plus. Alors que la production dans certains pays est restée inférieure au niveau de 2008, en Pologne elle a été plus élevée de 18 %. Le chômage est, sauf dans le cas de la Croatie, généralement inférieur à la moyenne de l'UE bien qu'il y ait un vaste sous-emploi, en particulier en Europe du Sud-Est où de nombreuses personnes ont eu recours à des activités de semi-subsistance dans le secteur agricole. En Europe de l'Est, l'emploi dans les industries manufacturières est plus élevé, bien que plusieurs pays aient été intégrés dans les chaînes de sous-traitance pilotées par l'Allemagne, et pourraient être vulnérables en cas de croissance plus faible en Allemagne.

Les pays du Nord hors de la zone euro ont tous enregistré de la croissance en 2014 et en Suède comme en Grande-Bretagne – mais pas au Danemark – la production a été supérieure au niveau de 2008. Dans ces trois pays, le taux de chômage est resté inférieur à la moyenne de l'UE, bien que le chômage des jeunes soit plus proche de la moyenne de l'UE, en particulier en Suède.

Tableau 1.1 : Indicateurs de la production, du chômage et de la croissance des salaires dans l'UE.

		Croissance du PIB 2013-14, % (1)	Pic de la croissance du PIB-2014, % (1)	Chômage Août 2014, % (2)	Chômage des jeunes Août 2014, % (2)	Croissance des salaires réels 2013-14, % (3)	Croissance des salaires réels 2009-14, % (3)
	Zone euro (18)	0.8	-1.5	11.5	23.3	-	-
	Union européenne (28)	1.3	0.2	10.1	21.6	-	-
Cœur de la zone euro	Autriche	0.7	2.8	4.7	8.2	1.5	0.2
	Belgique	0.9	2.8	8.5	23.3	1.4	-0.5
	Finlande	-0.4	-6.1	8.6	19.9	0.2	2.6
	France	0.3	2.0	10.5	24.0	0.2	1.5
	Allemagne	1.3	3.5	4.9	7.6	1.6	5.8
	Luxembourg	3.0	7.1	6.1	15.5	-	-
	Pays-Bas	0.9	-2.1	6.6	10.1	2.5	-2.1
	Grèce	0.6	-25.5	26.4	50.7	-1.6	-34.8
	Irlande	4.6	-2.4	11.4	23.2	-2.5	-10.3
	Italie	-0.4	-8.6	12.3	44.2	1.4	-5.4
	Portugal	0.9	-6.6	14.0	35.6	-0.4	-6.5
	Espagne	1.2	-6.2	24.4	53.7	1.5	-12.1

Nouvelle zone euro	Chypre	-2.8	-10.5	15.4	37.1	-4.0	-15.4
	Estonie	1.9	-2.9	7.4	12.7	4.2	8.7
	Lettonie	2.6	-5.0	10.8	21.8	4.2	12.3
	Malte	3.0	11.2	5.9	12.7	-	-
	Slovaquie	2.4	7.6	13.3	29.9	1.3	1.4
	Slovénie	2.4	-7.3	9.1	19.2	0.2	-4.7
Nord hors-euro	Danemark	0.8	-3.2	6.7	12.5	0.1	2.9
	Suède	2.0	5.9	8.0	21.6	3.4	15.1
	Royaume	3.1	4.3	6.0	15.8	1.8	3.4
Europe de l'Est hors euro	Bulgarie	1.2	0.2	11.3	22.2	-	-
	Croatie	-0.7	-12.6	16.5	43.9	-	-
	République tchèque	2.5	0.2	6.3	16.6	0.8	-3.4
	Hongrie	3.2	-1.0	7.8	20.9	0.9	-2.0
	Lituanie	2.7	1.2	11.4	21.5	-	-
	Pologne	3.0	18.8	8.8	22.8	3.3	8.2
	Roumanie	2.0	-1.1	7.1	24.3	2.1	-2.0

Source : (1) Ameco, novembre 2014 ; (2) Eurostat, octobre 2014 ; (3) Ameco, mai 2014. Le pic est la valeur la plus élevée atteinte en 2007 ou 2008.

La faible croissance économique a conduit à des tensions politiques entre les États de la zone euro. Le gouvernement allemand, qui a donné la priorité à un déficit budgétaire nul en 2014, insiste sur le fait que d'autres pays devraient adhérer strictement aux règles budgétaires et réduire les déficits en dessous de 3 % du PIB. Mais les gouvernements en Italie et en France, tout en favorisant fortement des politiques pro-entreprises, ont appelé à une plus grande flexibilité budgétaire. Matteo Renzi, le Premier ministre italien, a proposé un budget avec des réductions d'impôts et l'augmentation des investissements qui porterait le déficit public à nouveau à près de 3 %; Manuel Valls, le Premier ministre français, a proposé un budget pour 2015 qui, malgré la réduction des dépenses sociales, prévoit un déficit de 4,3 %. Tous deux ont appelé à davantage d'investissements en Europe, un appel qui a été repris par Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne (BCE), qui a exhorté les États membres ayant des marges de manœuvre pour dépenser – une référence claire à l'Allemagne – à en faire plus. De façon inattendue, le ministre des Finances polonais, Mateusz Szczurek, a appelé à un programme d'investissement de 700 milliards d'euros qui se concentrerait sur des pays comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal, en faisant valoir que « l'Europe s'étranglait elle-même inutilement ». En décembre, les chefs de gouvernement de l'UE ont soutenu une proposition lancée par le nouveau président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, pour un programme d'investissement très vanté de 315 milliards d'euros dans les infrastructures publiques mais, en réalité, cela ne voulait dire que 21 milliards d'euros en garanties par l'UE, le reste, espérait-on, devant provenir d'investisseurs privés.

Étant donné les contraintes rigides imposées à la politique budgétaire, plusieurs des initiatives politiques clés en 2014 sont venues une fois de plus de la BCE. En juin, le taux des prêts de la banque centrale a été ramené à 0,15 % et, de façon très inhabituelle, pour encourager le crédit par les banques, le taux d'intérêt pour leurs dépôts auprès de la BCE a été fixé en dessous de zéro, à -0,05 %. La BCE a égale-

ment annoncé des « opérations ciblées de refinancement à plus long terme », un programme de 400 milliards d'euros de prêts bon marché à quatre ans que les banques pourraient utiliser pour aider les petites et moyennes entreprises. Mais lorsque les prêts ont été proposés, les banques n'ont utilisé que 82 milliards d'euros en septembre et une nouvelle enveloppe de 130 milliards d'euros en décembre – au total à peine plus de la moitié du montant de l'offre.

En septembre, la BCE a réduit son taux d'intérêt principal pour atteindre un niveau historiquement bas de 0,05 %, tandis que le taux des dépôts a été abaissé à -0,10 %. Dans le même temps, Draghi a annoncé que la BCE allait lancer un autre programme pour encourager les prêts bancaires, cette fois en sortant les prêts toxiques des comptes des banques. Grâce à des achats importants de titres adossés à des actifs et à d'autres obligations, la BCE a déclaré qu'elle visait à accroître ses prêts aux banques de 2 à 3 000 milliards d'euros. Cependant, malgré les tentatives répétées de la BCE pour soutenir le secteur bancaire, le total des prêts bancaires aux entreprises dans la zone euro a diminué de quelque 8,5 % entre 2012 et 2014. Compte tenu de ces perspectives très sombres, les entreprises ne se précipitent pas pour emprunter et, lorsque les entreprises demandent un prêt, les banques sont peu enclines à prêter.

1.2. Les politiques de l'UE piégées par de mauvaises théories et de mauvaises institutions

Les performances économiques désastreuses de l'UE depuis 2010 – et surtout celles de la zone euro – doivent être explicitement reliées à des politiques macro-économiques complètement inadéquates. Ces politiques ont été façonnées par le cadre institutionnel de l'UE centré sur une BCE indépendante ayant comme première tâche la stabilité des prix, sur des budgets nationaux équilibrés prescrits par le Pacte de stabilité et de croissance, sur la mise en place de marchés du travail déréglementés et sur le démantèlement de l'État-providence. La politique budgétaire dans la plupart des pays

de la zone euro a été dictée par les mesures d'austérité mises en œuvre dans le cadre institutionnel du Pacte de stabilité et de croissance et de ce qu'on appelle le Pacte budgétaire, qui incitent les États membres à introduire des limites au déficit dans la législation nationale, de préférence sous la forme d'une mesure constitutionnelle. Le niveau d'austérité était extraordinaire. Ce qu'on a appelé l'« effort budgétaire », c'est-à-dire le volume cumulé des mesures discrétionnaires prises pour consolider le budget, représentait environ 5 % du PIB entre 2010 et 2014 pour la zone euro dans son ensemble, l'essentiel des mesures étant concentrées sur les trois années 2011-2013. Les plus fortes baisses ont été enregistrées en Grèce (22 % du PIB) et au Portugal (10 %). Avec quelques connaissances de base sur les estimations empiriques du multiplicateur budgétaire, les conséquences économiques, sociales et politiques dévastatrices étaient clairement prévisibles. Le risque grave d'un cercle vicieux, avec des efforts de consolidation menant à des déficits et des niveaux d'endettement plus élevés et, en retour, à des efforts supplémentaires de consolidation, s'est concrétisé pour certains pays.

Il est de plus en plus difficile d'ignorer l'échec des politiques macro-économiques officielles et leurs conséquences économiques et sociales. Certains responsables politiques officiels ont reconnu la nécessité d'une politique plus expansionniste ou au moins une politique budgétaire moins restrictive. Dans son désormais célèbre discours de Jackson Hole, Mario Draghi, le président de la BCE, a appelé à une politique budgétaire plus expansionniste pour la zone euro dans son ensemble et à un programme d'investissement public au niveau européen[4]. Le Conseil européen lors de sa réunion en juin 2014 a également reconnu la nécessité de stimuler la croissance. Toutefois, aussi bien Draghi que le Conseil européen ont insisté pour que cela soit réalisé dans le cadre institutionnel actuel : « Il y a lieu de mettre à profit les possibilités qu'offre le cadre budgétaire actuel de l'UE pour

4. « Le chômage dans la zone euro », discours de Mario Draghi, président de la BCE, Symposium annuel des banques centrales, Jackson Hole, 22 août 2014.

concilier la discipline budgétaire et la nécessité de soutenir la croissance. »[5]

À partir d'une interprétation différente du cadre financier déjà en place, un assouplissement important des politiques budgétaires et même une politique budgétaire expansionniste pourraient être justifiés[6]. Cependant, ce n'est pas ce que la politique officielle de l'UE souhaite. La Commission n'a, en fait, pas changé ses objectifs d'assainissement trop ambitieux, comme on peut le voir à travers son évaluation des programmes de stabilité et ses recommandations spécifiques par pays en 2014. Si ses recommandations étaient mises en pratique, la politique budgétaire pour la zone euro redeviendrait essentiellement négative. Il est hautement improbable que la reprise économique dans l'UE serait plus forte dans ces circonstances. Même si la Commission et le Conseil acceptaient les demandes de certains gouvernements nationaux pour repousser les délais pour l'assainissement, cela conduirait seulement à une politique budgétaire un peu moins restrictive, et non à la politique expansionniste nécessaire. Plus grave, les gouvernements nationaux qui obtiennent un léger assouplissement de leurs objectifs d'assainissement seront tenus de payer un prix élevé en termes de « réformes structurelles », en particulier la poursuite du démantèlement de l'État-providence et l'affaiblissement des normes du travail. De cette manière, la menace de nouvelles politiques d'austérité est utilisée pour promouvoir la poursuite de la transformation néolibérale des économies et des sociétés européennes.

1.3. Politiques macro-économiques alternatives

La première exigence est le remplacement du « Pacte budgétaire » et son obsession de « l'équilibre budgétaire

5. Conseil européen, Conseil européen 26/27 juin 2014, Conclusions, EUCO 79/14, CO EUR 4 CONCL 2, Bruxelles, p. 7.

6. Achim Truger, « *Austerity, cyclical adjustment and the remaining leeway for expansionary fiscal policies in the Euro area* », Document de travail n° 140, IMK, novembre 2014, Hans-Böckler-Stiftung, Düsseldorf.

structurel » mal défini par un accord entre les États membres de l'Union économique et monétaire (qui pourrait également inclure d'autres membres de l'UE, comme pour le « Pacte budgétaire ») sur les objectifs de la politique budgétaire qui devraient se concentrer sur la recherche de niveaux élevés et durables de l'emploi. Il est reconnu que pour que la politique budgétaire contribue à la réalisation de niveaux élevés d'emploi, elle doit être accompagnée d'une gamme d'autres politiques. Il s'agit notamment de politiques du marché du travail et de l'emploi favorables à l'emploi au lieu des « réformes structurelles » réduisant les salaires, augmentant les inégalités et souvent néfastes pour l'emploi. Il faut aussi des politiques industrielles et régionales qui renforcent les capacités de production et traitent les déséquilibres des comptes courants pour accompagner la politique budgétaire.

Le besoin le plus urgent est la fin de la recherche d'un budget structurel équilibré avec son impact déflationniste, et son remplacement par des politiques budgétaires coordonnées visant à stimuler la demande et l'emploi. La politique budgétaire devrait être recentrée sur le déficit d'emplois par le biais des dépenses publiques, y compris la promotion de « l'investissement vert » respectueux de l'environnement et la fin des attaques contre les dépenses de protection sociale, et par une réorientation des politiques fiscales pour un système bien plus progressif (ce qui tendrait à réduire les déficits budgétaires). Une politique de relance coordonnée doit se substituer à l'austérité coordonnée. Il est important que la Banque centrale européenne (et, pour les pays hors zone euro, la banque centrale nationale) donne son plein appui à des politiques budgétaires pour la prospérité et cesse ses appels continuels à l'assainissement budgétaire.

Il a longtemps été dit que la monnaie unique exige une politique budgétaire au niveau fédéral avec un substantiel pouvoir de lever des impôts, un niveau approprié de dépenses publiques et une capacité à faire des déficits et des excédents. Une politique budgétaire au niveau de l'UE (si elle est correctement appliquée et non soumise à des stipulations

d'équilibre budgétaire) agit comme un amortisseur à la fois au niveau fédéral et au niveau national et régional, et permettrait des transferts budgétaires entre les régions riches et les régions les plus pauvres. Une fiscalité fédérale remplacerait certains éléments de la fiscalité nationale et devrait être conçue de façon progressive pour stimuler ses propriétés stabilisatrices. Il est difficile de calculer avec précision le taux de fiscalité fédérale qui serait nécessaire à ces fins de stabilisation mais, pour être efficaces, nous envisageons d'aller vers quelque chose de l'ordre de 10 %, plutôt que le 1 % actuel du PIB de l'UE. La construction de la politique budgétaire fédérale est un projet à très long terme mais qui est nécessaire pour le bon fonctionnement d'une monnaie unique. L'élaboration d'un budget fédéral n'est pas seulement proposée au motif qu'un tel budget et les transferts budgétaires associés sont nécessaires pour achever une union monétaire. La conception des politiques fiscales et des programmes de dépenses adaptée pour un budget fédéral devrait avoir une progressivité globale pour les fonctions de stabilisation de ces programmes et aussi pour la contribution à la réduction des inégalités.

Un domaine fécond de développement serait un système de sécurité sociale dans toute l'UE qui permettrait d'améliorer la protection sociale et la mobilité du travail. Un commissaire européen a déjà soulevé cela : « La gouvernance de l'UEM, y compris sa dimension sociale, devrait être suffisamment renforcée par l'introduction de normes sociales et des mécanismes de solidarité qui pourrait fournir un soutien plus vaste pour prévenir et traiter l'emploi et les déséquilibres sociaux qui affectent la stabilité de l'UEM. [...] Je suis convaincu que, pour des raisons économiques, sociales et politiques, les transferts budgétaires au niveau de l'UEM avec une fonction de stabilisateur automatique, devront aussi être développés, comme prévu dans le Plan d'action de la Commission. Par exemple, sous la forme de l'assurance chômage au niveau de l'UEM, cela constituerait l'expression directe du soutien de l'UE aux citoyens dans le besoin. Les possibilités de participation des partenaires sociaux dans la

gouvernance de ces instruments de stabilisation devraient être explorées. »[7]

De nombreux changements pourraient être proposés pour la politique fiscale, dont deux sont particulièrement importants. Tout d'abord, une taxe sur les transactions financières devrait être appliquée dans tous les États membres. Deuxièmement, un impôt uniforme sur les bénéfices des entreprises devrait être introduit : dans le cadre d'une union monétaire incluant mobilité de la main-d'œuvre et du capital, cela contribuerait à répondre à la concurrence à la baisse des taux d'imposition sur les entreprises entre les pays et à limiter l'utilisation de ces taux pour attirer les investissements étrangers au détriment des autres pays membres.

La Banque européenne d'investissement, dont les activités ne sont pas contraintes par le « Pacte budgétaire », a un rôle à jouer dans la promotion des investissements dans les infrastructures et les investissements respectueux de l'environnement. Quand les taux d'intérêt sont faibles et les ressources inutilisées, la conjoncture est favorable à l'investissement et à la transition vers une économie à faible intensité de carbone.

Les déficits courants des pays membres de l'UEM ont généralement diminué, souvent fortement, au cours des dernières années. La cause de ces baisses a été la récession et la perte de capacités de production dans les pays les plus faibles ; toute croissance significative dans ces pays se traduira vite par une nouvelle augmentation des déficits car les importations vont augmenter. L'Union monétaire doit mettre en place des politiques pour remédier aux faiblesses sous-jacentes des structures productives qui ont donné lieu aux déséquilibres actuels des comptes courants. Ces politiques devraient s'appuyer sur la reconnaissance mutuelle du fait que les pays excédentaires ont autant de responsabilités

7. Lázló Andor, Commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, a fait valoir que « les Européens veulent et méritent une Union monétaire avec un visage humain », discours devant la CES, Conférence de Madrid, « Célébrer le passé, regarder vers l'avenir », Madrid, 28 janvier 2013.

que les pays déficitaires pour surmonter les déséquilibres, et que les pays excédentaires peuvent aider à cette solution par des politiques de relance interne. Cela aidera à accroître la demande d'exportation pour les pays en déficit et, grâce à des augmentations de salaires plus rapides, à réduire leur compétitivité à l'exportation.

Des politiques sont nécessaires pour reconstruire les capacités de production et pour améliorer la compétitivité des pays en déficit. Les politiques régionales et structurelles de l'Union européenne doivent être renforcées et élargies, et une nouvelle politique industrielle basée sur un important programme d'investissement public et privé est nécessaire[8]. Des programmes de l'Union européenne pour soutenir et financer l'investissement privé dans les pays déficitaires (et plus généralement dans les États de l'UE avec des niveaux de revenu plus faibles) sont également nécessaires. Ces politiques devraient faciliter la réduction des déficits des comptes courants sans avoir recours à la déflation. À travers la stimulation de l'investissement et des exportations nettes, elles faciliteraient aussi la réduction des déficits budgétaires sans recours à l'austérité.

8. Pour de plus amples détails, voir le chapitre 3.

2. Finance et crise de l'euro

2. 1. Les développements actuels

Selon le « Rapport sur les structures bancaires » de la BCE, les actifs du secteur financier de la zone euro ont presque doublé au cours de la dernière décennie, s'élevant à 57 000 milliards d'euros en 2013, près de six fois le PIB de la zone euro. En outre, l'expansion du système bancaire parallèle – un réseau d'intermédiaires de crédit impliquant des entités et des activités en dehors du système bancaire réglementé – a été plus forte que celle du reste du secteur, comme indiqué dans le tableau 2. 1.

Tableau 2. 1 : Les actifs du système financier de la zone euro.

	2003		2013	
	En milliers de milliards d'euros	%	En milliers de milliards d'euros	%
Compagnies d'assurance et fonds de pension (ICPF)	4	12,5	8	14
Banques	19	59,4	30	52.6
Banques parallèles (OFI)*	9	28,1	19	33,3

Source : BCE, « Rapport sur les structures bancaires », octobre 2014.
**Autres institutions financières (institutions financières non monétaires autres que les compagnies d'assurance et les fonds de pension).*

Les compagnies d'assurance et fonds de pension (CAPF) ainsi que les Autres institutions financières (AIF) sont largement interconnectées avec le secteur bancaire : les CAPF et les AIF ont investi dans les titres de créance émis par les banques et ont des liens directs de propriété, tandis que les banques ont des investissements en capital ou des créances dans les CAPF et les AIF. Un degré élevé d'interconnexion existe également au sein du secteur bancaire lui-même et les banques sont les plus grands investisseurs dans les autres banques : sur une augmentation de capital des banques de la zone euro de 630 milliards d'euros entre 2008 et 2013, 400 milliards correspondaient à une augmentation des positions interbancaires et seulement 230 milliards à des capitaux frais injectés de l'extérieur du système bancaire[9]. L'encours total de crédits dans la zone euro en 2013 s'élève à 119 000 milliards d'euros, mais seulement 30 % ont été alloués aux sociétés non financières et aux ménages, tandis que plus de 70 % ont été dirigés vers les sociétés financières (y compris les banques, les CAFP et les AIF), en grande partie sous la forme d'obligations[10].

L'interconnexion dans le secteur financier de la zone euro augmente sa fragilité car elle augmente le risque de contagion. Cette situation est encore compliquée par la présence significative et en expansion du système bancaire parallèle. Un rôle important est joué ici par les secteurs financiers *offshore*, en particulier dans les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Irlande, qui agissent comme des juridictions de « conduit ». L'octroi de crédit par les banques parallèles de la zone euro à d'autres entités a augmenté au cours des huit dernières années et surtout pendant la période de crise. À la fin de 2013, les banques parallèles ont à leurs bilans plus de 4 700 milliards d'euros en prêts, dont plus de 2 000 milliards allaient au secteur non financier de la zone euro, et plus de 4 200 milliards d'euros de titres de créance[11]. Alors que les

9. Commission européenne, « Rapport sur la stabilité et l'intégration financière en Europe », 2014, tableau 1. 4. 1.
10. *Ibidem*, tableaux 1. A. 1, 1. A. 2. et 1. A. 3.
11. BCE, « Rapport sur les structures bancaires », octobre 2014, p. 32.

fonctions bancaires des banques parallèles ont partiellement compensé le déclin du rôle du secteur bancaire formel lorsqu'il a été contraint de se désendetter, les banques parallèles sont une source de risque systémique en raison de leur statut non réglementé et de la forte interconnexion avec le système bancaire régulier.

Un certain nombre de réformes de la politique financière ont été introduites depuis 2009, visant à renforcer la stabilité du système financier de l'UE. La plus récente d'entre elles est la création de l'Union bancaire qui concerne plus de cinq mille banques de la zone euro. L'objectif central de l'Union bancaire est de rompre la boucle de rétroaction entre la dette souveraine et les banques, qui a joué un rôle crucial dans la crise de l'euro[12]. Des dispositions clés de l'Union bancaire sont entrées en vigueur en 2014 :

– Le Mécanisme de surveillance unique grâce auquel la BCE assume la responsabilité de la supervision des banques de la zone euro est entré en vigueur en novembre 2014.

– Le Règlement uniforme est entré en vigueur en janvier 2014, tandis que le Mécanisme de résolution unique deviendra opérationnel en janvier 2015. Le Fonds de résolution unique sera établi sur une période de huit ans à compter de 2015, à la fin de laquelle il aura un volume total de 55 milliards d'euros, correspondant à 1 % des dépôts assurés dans l'UE.

– Le Système harmonisé de garantie des dépôts, qui sera mis en œuvre sur une période de dix ans, a été lancé en 2014.

Tant le cadre que le mécanisme pour la résolution des banques au sein de l'Union bancaire contiennent une clause de « sortie ». Par conséquent, si une banque – par ailleurs solvable – ne peut pas combler un déficit de capital, tel qu'identifié par la BCE, un État membre peut injecter de l'argent public sans d'abord rembourser les créanciers, c'est-à-dire en annulant ou diluant les actions des banques et en réduisant les sommes dues aux créanciers ou en les convertissant en capitaux propres. En outre, si la clause de « sortie »

12. Voir l'*EuroMémorandum* 2014 pour une analyse plus détaillée de l'Union bancaire.

devait être invoquée, l'injection de fonds publics devrait être conforme aux règles relatives aux aides d'État sur le partage des charges, introduites par la Commission européenne en 2013. Toutefois, une clause de « sauvegarde » dans ces règles permet que les créanciers soient épargnés, au cas où le partage de la charge mettrait en danger la stabilité financière par contagion.

Avant d'assumer sa responsabilité de supervision, la BCE a procédé durant un an à une évaluation complète des 130 plus grandes banques de la zone euro, dont les résultats ont été annoncés en octobre 2014. Il s'agissait de deux exercices différents : un examen de la qualité des actifs des bilans des banques, y compris les postes hors bilan, comme à la fin décembre 2013 ; et les tests de résistance, destinés à évaluer la capacité des banques à absorber les chocs économiques, y compris une simulation pour savoir si les ressources en capital des banques étaient adéquates dans le scénario de stress.

L'évaluation globale a révélé un déficit de capital de 25 milliards d'euros dans 25 banques. Comme le montre la figure 2.1, dans le scénario défavorable, le ratio CET1 moyen des banques diminue de 4 %, passant de 12,4 % à 8,3 %, et la chute est particulièrement importante dans les pays fortement endettés[13]. Cela souligne le surendettement persistant – incluant la dette privée et publique – qui, en conjonction avec la politique d'austérité budgétaire poursuivie par l'UE, est une importante source de fragilité financière et économique.

13. Le ratio CET1 – également connu comme le ratio de capital Tier 1 – mesure la capacité d'une banque à absorber les pertes découlant de ses opérations sur ses actifs pondérés des risques, où le capital Tier 1 est la somme de ses fonds propres et de ses réserves connues.

Figure 2. 1. : L'impact de l'évaluation complète sur le ratio CET1 dans le scénario adverse (capital disponible en toutes circonstances pour éponger les pertes).

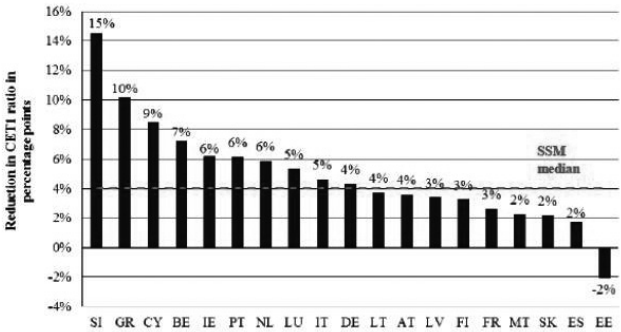

Source : BCE, *Évaluation exhaustive, résultats définitifs*, 26 octobre 2014.

En résumé, le secteur financier de la zone euro grandit en taille et en complexité. La très large interconnexion et le rôle croissant du système bancaire parallèle ajoutent à sa complexité. Près de six ans après la crise financière 2007-2008, la politique financière de l'UE est toujours en évolution. Sa composante la plus ambitieuse – l'Union bancaire – est encore loin d'être complète et on ne sait pas quelle sera sa résistance aux crises.

2. 2. Fragilité financière et efficacité de la politique

Malgré une série de réformes financières depuis 2009, le système financier de l'UE n'a pas été significativement transformé. Il se compose toujours de grandes unités, trop grandes pour faire faillite, avec des banques universelles qui combinent banque d'investissement et banque commerciale sous le même parapluie. Ses banques et autres unités financières sont fortement endettées alors que les banques parallèles jouent un rôle croissant dans le processus d'in-

termédiation. En outre, les négociations en cours entre les États-Unis et l'UE pour le Traité transatlantique de commerce et d'investissement (TAFTA) fragilisent la réglementation financière existante. Ces négociations sont menées dans le plus grand secret (voir chapitre 5), suscitant la crainte que le secteur de la finance dispose de nouvelles marges de manœuvre à travers le TAFTA.

Il y a aussi des problèmes majeurs liés à l'Union bancaire qui est encore loin d'être achevée. Ses différentes dispositions entreront en vigueur au long d'une période assez longue qui s'étend jusqu'en 2023, alors que les ressources dont le Fonds unique de résolution a été doté (55 milliards d'euros) sont bien en deçà des liquidités potentiellement nécessaires aux grandes institutions financières européennes en cas de problème. Selon une étude, le soutien qui pourrait être nécessaire à BNP Paribas a été estimé à 83 milliards d'euros, à *Deutsche Bank* à 74 milliards, à *Santander* à 51 milliards, à *ING Bank* à 36 milliards et à Société Générale à 57 milliards[14]. Il est clair que le volume du Fonds unique de résolution, même lorsqu'il sera pleinement applicable, sera tout à fait insuffisant pour intervenir efficacement dans le cas où une grande banque rencontre des difficultés.

Mais ce n'est pas seulement la logistique de l'Union bancaire qui est inadaptée. Tout aussi importantes sont les dérogations prévues par la clause de « sortie » du cadre de la résolution et les clauses de « sauvegarde » incluses dans les dispositions applicables aux aides d'État définies par la Commission européenne. Compte tenu de la complexité et de l'interconnexion du système financier de l'UE, la défaillance d'une quelconque institution financière « trop grosse pour faire faillite » peut déclencher l'application de ces deux principes comme un moyen d'éviter le risque de contagion et d'instabilité financière. Comme Lindner *et alii* l'ont fait valoir, « une grande banque en détresse bloquerait très probablement le mécanisme de résolution parce que les dimensions du fonds de résolution et de l'assurance des dépôts ont été

14. Fabian Lindner, Nicolas Soemer et Thomas Theobald, « Opportunities and Risks of the European Banking Union », IMK Macroeconomic Policy Institute, mai 2014.

calculées de manière trop "serrée". En dernier ressort, l'argent des contribuables devra une fois de plus être utilisé pour maintenir la stabilité financière. »[15]

Le *recueil réglementaire unique*, qui est entré en vigueur en janvier 2014, reprend les nouvelles exigences de fonds propres de Bâle III, transposées dans le droit communautaire sur la base du paquet CRD IV[16]. Celui-ci définit le ratio de capital requis par les banques, reflétant le degré de risque de crédit des actifs pondérés par rapport au risque, à 8 %, s'élevant à 10,5 % en 2019. Cependant, comme la récente crise financière l'a montré, les exigences de fonds propres doivent être évaluées par rapport à l'actif total, plutôt que seulement par rapport aux valeurs pondérées en fonction du risque. C'est le ratio d'endettement que le Comité de Bâle a fixé à 3 %, tandis qu'aux États-Unis une banque est considérée comme bien ou suffisamment capitalisée si elle a un ratio d'endettement respectivement de 5 % ou 4 %. En fait, l'évaluation récente des banques de la zone euro par la BCE n'incluait pas le niveau global de l'emprunt bancaire.

La fragilité du système financier de l'UE est accentuée par le secteur bancaire parallèle en pleine expansion. Après les réunions du G20 à Séoul (2010) et à Cannes (2011), le Conseil de stabilité financière a publié un plan d'action en 2013 établissant un cadre pour contenir les risques générés par les banques parallèles. La Commission européenne a également publié un livre vert sur les banques parallèles en 2012 et son propre plan d'action en 2013. Les deux processus politiques, cependant, ignorent le rôle et les implications des centres *offshore*, comme au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Irlande, qui ont réalisé 40 % de toutes les transactions bancaires parallèles dans la zone euro en 2010[17].

15. *Ibidem*, p. 29.
16. Directive IV sur les exigences de capital propre : Directive 2013/36/ue du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.
17. Commission européenne, « Institutions financières non bancaires : évaluation de leur impact sur la stabilité du système financier », *Economic papers 427*, novembre 2012.

La diabolisation de la dette souveraine a détourné l'attention du niveau de la dette globale (dette privée et publique) avant la crise, et du rôle des banques et des banques parallèles qui ont alimenté l'augmentation considérable de la dette privée. L'expansion importante de la dette publique après le début de la crise était nécessaire pour combler le vide laissé par l'effondrement des « usines à liquidités » privées. En outre, la génération actuelle de dirigeants politiques européens a toujours fait preuve de naïveté en considérant qu'il était juste ou faisable de se donner comme premier objectif macro-économique la réduction de la dette souveraine à des niveaux conformes aux critères de Maastricht. Ceci est clairement démontré par la période beaucoup plus longue qui a été nécessaire pour réduire les ratios de la dette souveraine après 1945, lorsque la croissance de la production, du commerce et des ressources de l'État était beaucoup plus favorable. Enfin, la reprise à partir de ratios d'endettement globaux élevés n'est concevable que par une reprise dynamique en Europe ou à travers une réduction ciblée mais forte de la dette.

2. 3. Des propositions alternatives

Le secteur bancaire devrait être radicalement transformé, avec la création d'unités de plus petite taille qui se spécialiseraient dans un domaine particulier des services financiers sur la base de règles clairement définies et d'application universelle. Les banques dites « trop grandes pour faire faillite » doivent être divisées en unités plus petites et leur taille limitée. La meilleure façon de faire cela est la séparation complète entre les banques d'investissement et les banques commerciales. Aussi longtemps que les grandes banques universelles resteront la norme dans l'UE, le danger de les voir débordées et vulnérables à la faillite restera présent. En même temps, le rôle des banques commerciales publiques et des banques coopératives devrait être fortement encouragé.

L'Union bancaire actuellement en construction ne prévoit pas de dispositions adéquates pour contenir le risque de contagion. Elle devrait donc être renforcée, à la fois en ce qui concerne la supervision et les pouvoirs de résolution. En

outre, le Fonds de résolution et le Fonds de garantie des dépôts sont insuffisants pour couvrir les pertes si une institution était en danger. Les fonds devraient donc être suffisamment dotés sur une base paneuropéenne par les banques elles-mêmes, en proportion de la taille de leurs actifs. C'est urgent en raison du volume élevé de prêts non performants (obligations avec 90 jours de retard, ou toxiques ou en défaut). L'examen de la qualité des actifs de novembre 2014 a montré que l'exposition des banques aux prêts non performants a atteint un total de 879 milliards d'euros, allant de 10 % à 30 % des prêts selon les États membres de la zone euro.

Un cadre politique efficace est nécessaire pour résoudre le problème du système bancaire parallèle européen et sa composante *offshore*. Tant que les centres *offshore* seront autorisés à offrir un havre sûr où les institutions financières peuvent contourner la réglementation et les taxes, un marché dual persistera. S'attaquer à la question des centres *offshore* est essentiel pour la supervision et la régulation de la finance mondiale.

Afin d'échapper au cercle vicieux des pertes des banques et de l'augmentation de la dette souveraine, il y a besoin d'un mécanisme pour résoudre le problème de la dette au niveau de la zone euro. Des niveaux insoutenables de dette publique doivent être corrigés par une combinaison d'annulations et de mutualisation au moins partielle. Comme la crise de la dette du Tiers Monde l'a montré dans les années 1980, un « surendettement » conduit à une spirale descendante de faibles investissements, de faible productivité et d'augmentation de la pauvreté. Afin d'avancer vers une solution au surendettement de la zone euro, une conférence des États membres de l'UE devrait être réunie. La mutualisation de la dette publique peut être mise en œuvre de l'une ou l'autre des manières suivantes :

– Restructuration de la dette publique. Une des propositions prévoit la création d'une agence qui pourrait acquérir à leur valeur nominale 50 % de la dette publique existante et l'échanger contre des rentes perpétuelles à taux zéro[18]. Cela

18. *Mutual Agreement for Public Debt Restructuring in the Eurozone*, Plan Madre, CEPR, mai 2014.

signifie que la dette correspondante est effacée. À cet effet, l'agence emprunte sur les marchés financiers le montant nécessaire pour acquérir cette partie de la dette. L'agence la mieux adaptée pour cette tâche est la BCE parce que, comme toutes les grandes banques centrales, elle a une grande crédibilité, elle peut supporter des pertes importantes, et c'est la seule institution qui peut mobiliser d'importantes ressources sur le marché financier.

– Intervention de la BCE sur le marché des obligations d'État. La BCE joue son rôle de prêteur en dernier ressort d'une manière très restrictive par rapport aux gouvernements dans la mesure où elle n'intervient que sur le marché secondaire et que son intervention est subordonnée à la mise en œuvre de mesures d'austérité. Un changement dans sa doctrine est nécessaire. La BCE devrait devenir un acteur actif sur le marché des obligations d'État, y compris le marché primaire, comme la Banque d'Angleterre et la Réserve fédérale des États-Unis l'ont fait. Une telle politique aurait deux effets positifs. Premièrement, elle créerait une pression à la baisse sur les taux des obligations d'État et réduirait le coût de la dette. Deuxièmement, elle permettrait de réduire la probabilité d'une crise sur le marché obligataire, grâce à l'intervention de la BCE en tant que prêteur en dernier ressort.

– L'émission commune d'*euro-obligation*s. Le niveau global de la dette européenne n'est pas élevé par rapport à celui des États-Unis ou du Japon. Elle est toutefois répartie de manière inégale dans l'UE et la zone euro. Différents systèmes ont été proposés. Le premier consiste à émettre ensemble des *euro-obligations* jusqu'à une valeur de 60% du PIB des États membres de la zone euro. Une solution plus progressive serait d'émettre de la dette garantie au-dessus du seuil de 60%, que les marchés considèrent le plus risqué et qui est donc plus cher. Les *euro-obligations* pourraient aussi être un instrument utile pour financer les politiques communes au niveau européen.

L'un des principaux problèmes structurels de la zone euro réside dans sa grande hétérogénéité. Ajuster le taux de change réel à travers ce qu'on appelle des dévaluations internes (coupes dans l'emploi et les salaires) comporte des

coûts sociaux inacceptables et a des effets pervers cumulatifs. D'autres alternatives sont complexes à mettre en œuvre (coordination des politiques budgétaires et salariales au niveau européen) ou seulement avec un impact à long terme (grands programmes d'investissement et politique industrielle).

Divers systèmes monétaires alternatifs ont été proposés. Il s'agit notamment :

– d'une zone multi-euro où des euros nationaux sont réintroduits au niveau national ou régional tandis qu'un euro global intervient comme une monnaie de réserve internationale sur les marchés financiers ;
– un retour au système monétaire européen des années 1980 et 1990 ;

– l'Allemagne quitte la zone euro et laisse flotter sa monnaie tandis que les pays restants conservent l'euro, qui serait soit arrimé à la monnaie allemande avec un taux de change fixe, mais ajustable, ou flotterait librement par rapport au dollar ;
– un modèle euro-*bancor*, qui s'inspire de l'expérience du système monétaire européen, des propositions de Keynes relatives au *bancor* et à l'Union internationale de compensation, de la BCE et de la zone unique de paiement européenne. Cette dernière proposition est préférable. Contrairement au régime actuel, les pays débiteurs et créanciers partageraient le fardeau de la dette et, de cette façon, pourraient aider à éviter toute tendance vers un éclatement de la zone euro.

3. Politique industrielle et réorganisation de l'économie

3.1. Le déclin inégal de la production

Depuis 2008, la production industrielle a diminué dans une grande partie de l'Europe et il y a également eu un processus de polarisation. En dehors de la Pologne, où la production industrielle a augmenté de 18 % en 2013 par rapport à 2008, seuls l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et l'Irlande avaient retrouvé les niveaux de production d'avant la crise. Dans la plus grande partie de l'Europe du Nord et de l'Europe centrale, ce niveau n'a pas été atteint, avec des baisses de 10 % ou plus en France, en Grande-Bretagne, en Suède, au Danemark et en Finlande. Les plus fortes baisses ont eu lieu en Europe du Sud, avec une production en baisse de 25 % par rapport à 2008 en Italie, en Espagne et en Grèce. En raison de cette crise européenne prolongée, on assiste à une perte continue de capacités de production dans la plupart des industries et la plupart des pays, en particulier dans la « périphérie » Sud. Une polarisation parallèle s'est produite pour le chômage et d'autres variables économiques.

Derrière ces chiffres se cache un processus dans lequel les activités et le pouvoir économiques se sont concentrés dans le « centre » – l'Allemagne et quelques pays voisins qui sont intégrés dans son système de production[19]. Avec une stagna-

19. Les analyses de l'évolution récente des industries européennes et des réseaux de production s'appuient sur *WIIW, European Competitiveness Report. A "Manufacturing imperative" in the EU – Europe's position in global manufacturing and the role of industrial policy,* Vienne, 2013; Annamaria Simonazzi, Andrea Ginzburg et Gianluigi Nocella, "Economic relations between Germany and southern Europe", *Cambridge Journal of Economics,* vol. 37, nº 3, 2013,

tion prolongée, l'Europe est susceptible de développer une structure industrielle plus polarisée ; les pays « faibles », les régions, les industries et les entreprises deviennent de plus en plus fragiles ; le « centre » peut être affecté négativement par une demande plus faible ; tous les pays vont se retrouver avec une capacité réduite à développer de nouvelles technologies et activités économiques. Sans zones sélectives et durables avec une croissance économique significative, l'Europe dans son ensemble pourrait être bloquée avec des marchés atones, un fardeau environnemental très lourd, une attention cosmétique au changement climatique et des inégalités croissantes.

3.2. Une redécouverte de la politique industrielle ?

Depuis les années 1980, la politique industrielle a occupé une place marginale dans l'agenda européen. Les politiques de l'Union européenne en matière d'évolution des activités économiques sont désormais encadrées par la stratégie Europe 2020, adoptée en juin 2010 par le Conseil européen. Elle prévoit plusieurs outils politiques clés.

1. Les fonds structurels sont les plus importants ; ils sont censés « constituer une compensation pour les perdants » sur les marchés concurrentiels et s'élèvent à 0,4 % du PIB de l'UE.
2. La Spécialisation intelligente[20], récemment inscrite dans les politiques européennes, encourage les régions à concentrer leurs efforts « horizontaux » dans la construction d'une masse critique de R&D, d'une capacité d'innovation et d'investissement dans des activités très spécifiques, alliant technologies de pointe et compétences locales dans les industries traditionnelles aussi.
3. Le financement des projets par la Banque européenne d'investissement ; il équivalait à 72 milliards d'euros en 2013 et finance une variété de projets privés et publics. La BEI,

p. 653-675 ; Karl Aiginger, "Industrial Policy for a Sustainable Growth Path", *WIFO Working Papers*, n° 469, 2014.

20. Dominique Foray, Paul David et Bronwyn Hall, "Smart specialisation : the concept", *in* Union européenne, *Knowledge for Growth : Prospects for science, technology and innovation*, EUR 24047, 2009.

cependant, opère selon la logique typique des marchés financiers.

Avec des ressources très modestes, un accent mis sur des mesures indirectes et aucune remise en cause de la logique de marché, l'approche « horizontale » de la politique actuelle de l'UE a eu un impact minime sur le développement des capacités de production. En outre, les politiques industrielles actuelles de l'UE ont manqué d'un mécanisme de gouvernance adéquat, les *lobbies* de l'industrie exerçant une influence majeure.

En raison de la profondeur de la crise, cependant, la Commission européenne a présenté en janvier 2014 une nouvelle initiative politique appelée « Pacte industriel ». Le nouveau président de la Commission, Jean-Claude Juncker, a proposé un plan d'investissement de 315 milliards d'euros en novembre 2014. Le « Pacte industriel » fixe pour les activités industrielles un objectif de 20 % du PIB en 2020, contre 16 % actuellement. Les seules nouveautés par rapport à la stratégie Europe 2020 sont un appel à soutenir les investissements dans les secteurs à croissance rapide et à forte valeur ajoutée comme les projets relatifs à l'efficacité énergétique, aux industries vertes et aux technologies numériques. Cependant, aucun financement supplémentaire n'est proposé. Toutes les actions doivent s'appuyer sur des initiatives existantes de l'UE, tels que le programme R&D Horizon 2020, la Compétitivité des entreprises et des petites et moyennes entreprises (COSME) et les Fonds structurels (y compris le cofinancement national)[21].

La proposition Juncker appelle à la création d'un Fonds européen d'investissement stratégique (EFSI) avec un financement de 21 milliards d'euros, 15 milliards venant de fonds européens existants et 6 de la Banque européenne d'investissement, qui devraient ensuite servir de « levier » pour l'appel à des fonds privés grâce à l'émission d'obligations de la BEI et à la mobilisation de la participation privée dans les projets

21. Commission européenne, *Pour une renaissance industrielle européenne,* COM (2014) 14/2, 2014; Commission européenne, *Un cadre d'action en matière de climat et d'énergie pour la période comprise entre 2020 et 2030,* COM (2014) 15, 2014.

d'investissement, pour atteindre un total de 315 milliards sur trois ans. Les gouvernements nationaux sont invités à contribuer avec des fonds supplémentaires qui seront exclus des critères de l'UE relatifs aux dépenses publiques, mais ils n'auront aucun contrôle sur l'utilisation des fonds EFSI. Il est peu probable que le plan réussisse à lever de tels volumes d'investissement privé dans un contexte de stagnation persistante. Son impact en termes de demande supplémentaire sera modeste et le type d'investissement à but lucratif qui sera financé pourrait être problématique du point de vue social et environnemental.

Les possibilités d'une politique industrielle sont aussi gravement affectées par les négociations pour le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TAFTA) avec les États-Unis, traitées dans le chapitre 5. Si le TAFTA était approuvé, l'espace de l'action publique dans l'économie serait sérieusement réduit.

3.3. Une politique industrielle alternative pour l'Europe

Le débat politique grandit rapidement autour de l'importance de la politique industrielle. La Confédération syndicale allemande DGB a proposé un « Plan Marshall pour l'Europe », prévoyant un plan d'investissement public d'une valeur de 2 % du PIB européen par an sur 10 ans. D'autres propositions ont été avancées par la Confédération européenne des syndicats (CES) et les Verts européens ont proposé un plan de 750 milliards d'euros d'investissement public sur trois ans qui vise à mobiliser des investissements privés supplémentaires de l'ordre de 400 milliards pour une Union pour l'énergie verte, durable et pour un développement inclusif et local avec une Union pour l'innovation verte et sociale[22].

22. DGB, *A Marshall Plan for Europe*, 2012, <http://www. dgb. de/themen/++co++d92f2d46-5590-11e2-8327-00188b4dc422/#> ; Confédération européenne des syndicats, *Une nouvelle voie pour l'Europe*, 7 novembre, 2013, <http://www. etuc.org/fr/documents/une-nouvelle-voie-pour-l'europe-plan-de-la-ces-pour-l'investissement-une-croissance#.VMlJplorGre> ; Mario Pianta, « Industrial and innovation policies in Europe »

Il y a plusieurs raisons de développer une nouvelle politique industrielle en Europe.

1. La réactivation macro-économique : un plan d'investissement à l'échelle européenne piloté par les politiques publiques pourrait mettre fin à la stagnation actuelle en contribuant à une augmentation substantielle de la demande et en soutenant l'émergence de nouvelles activités économiques écologiquement durables, intenses en connaissance, hautement spécialisées et à hauts salaires.
2. Équilibre public-privé : une nouvelle politique industrielle à l'échelle de l'Europe pourrait inverser les privatisations massives des dernières décennies. Les nouvelles activités pourraient produire directement des biens publics, tels que les connaissances, la qualité de l'environnement, le bien-être, l'intégration sociale et la cohésion territoriale.
3. Cohésion européenne : une politique industrielle à l'échelle européenne pourrait réduire les déséquilibres entre les pays et régions de l'UE, en concentrant les initiatives sur les zones les plus faibles.
4. Combattre la crise écologique : une nouvelle politique industrielle de l'UE pourrait devenir un outil important pour la transformation écologique de l'Europe, en réduisant l'utilisation des ressources non renouvelables, en développant des sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique, en protégeant les systèmes écologiques, les paysages et la biodiversité, en abaissant les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet

in A. Watt and A. Botsch (eds.), *After the crisis: towards a sustainable growth model*, Brussels, ETUI, 2010, p. 92-95 ; Mario Pianta, « An industrial policy for Europe », *Seoul Journal of Economics*, vol. 27, n° 3, 2014, p. 277-305 ; Judith Dellheim et Frieder Otto Wolf, "Alternative European Economic Policy, Industrial Policy, and Socio-ecological Reconversion", document présenté à la conférence de l'*EuroMémorandum*, Londres, 20 au 22 septembre 2013 ; Judith Dellheim et Frieder Otto Wolf, « On Industrial Policy – A follow up and some suggestions », document présenté à la conférence de l'*EuroMémorandum*, Londres, 20-22 septembre 2013 ; EuroMémo Group, *EuroMémorandum* 2014, <http://www.euromemo.eu/euromemorandum/euromemorandum_2014/index.html> ; Les Verts/Alliance libre européenne, *Un plan d'investissement vert pour l'Europe*, 13 novembre 2014.

de serre, en réduisant les déchets, en généralisant le recyclage et en s'opposant aux stratégies agro-alimentaires actuelles, y compris l'accaparement des terres et des cours d'eau. Il faut une combinaison de l'action publique directe avec la fourniture de services environnementaux et une réglementation appropriée pour les activités privées, y compris la fiscalité environnementale, les incitations, les marchés publics et l'organisation de nouveaux marchés.

5. Désarmer l'économie : dans le contexte de tensions internationales croissantes et du retour aux conflits armés dans et autour de l'Europe – en Ukraine, au Moyen-Orient, etc. – il est important que la politique industrielle ne prenne pas le chemin de la militarisation. La sortie de la Grande Dépression dans les années 1930 a été marquée dans tous les pays par l'intervention de l'État pour construire une industrie d'armement, associée à la préparation de la Seconde Guerre mondiale. L'UE et les autres États européens, y compris la Russie, doivent garantir leur sécurité par des moyens politiques et non militaires. Leurs politiques industrielles et technologiques doivent prendre une voie différente de celle prise par les politiques américaines, marquées par le soutien au complexe militaro-industriel. Un système de production plus équilibré, durable et équitable en Europe est aussi un système qui n'a pas besoin de militarisation.

Une politique industrielle appropriée est un outil essentiel pour répondre à ces priorités. Les activités qui pourraient être développées sont les suivantes :

1. Environnement et énergie : le modèle industriel actuel doit être fondamentalement transformé dans le sens de la durabilité environnementale. Le paradigme technologique du futur pourrait être basé sur les produits « verts », des processus et des organisations sociales utilisant beaucoup moins d'énergie, de ressources et de terres, et ayant un effet qualitativement plus léger sur le climat et les écosystèmes ; on pourrait aller vers les sources d'énergie renouvelables, organiser des systèmes de transport échappant à la domi-

nation des voitures avec des systèmes de mobilité intégrés, reposant sur la réparation et l'entretien de biens et d'infrastructures existantes, et protégeant la nature et la Terre.

2. Connaissances et technologies de l'information et de la communication (TIC): les changements actuels sont dominés par la diffusion dans toute l'économie du paradigme basé sur les TIC. Les possibilités pour des applications plus larges, une plus grande productivité et une baisse des prix devraient être exploitées. En outre, les TIC et les activités basées sur Internet sont en train de remodeler les frontières entre les sphères économiques et sociales, comme le montre le succès des logiciels *open source*, du *copyleft*, de *Wikipédia* et des initiatives de pair à pair. Les politiques devraient encourager la pratique de l'innovation comme un processus social, coopératif et ouvert, renforçant les biens communs intellectuels, tout en rendant plus faciles l'accès aux connaissances et leur partage, plutôt que de faire respecter et de restreindre des règles de propriété intellectuelle conçues pour l'ère technologique précédente.
3. Santé et bien-être: l'Europe est un continent vieillissant avec les meilleurs systèmes de santé dans le monde, par nature des services publics en dehors du marché. Les progrès dans les systèmes de soins, l'instrumentation, les biotechnologies, la génétique et la recherche sur les médicaments devraient être soutenus et réglementés en tenant compte de leurs conséquences éthiques, écologiques et sociales (comme dans le cas des organismes génétiquement modifiés, du clonage, de l'accès aux médicaments dans les pays en développement, etc.). L'innovation sociale peut se propager dans les services sociaux avec un rôle plus important pour les citoyens, les utilisateurs et les organisations à but non lucratif, un approvisionnement public renouvelé et de nouvelles formes d'auto-organisation des communautés.

Tous ces terrains sont caractérisés par des processus de production riches en emploi et par une exigence de compétences moyennes et élevées, avec un fort potentiel en emplois « de qualité ». S'appuyant sur les expériences précédentes, la

nouvelle politique industrielle européenne pourrait reposer sur trois outils principaux dans chacun des domaines visés :

1. R&D publique et innovation : il y a un besoin urgent de renouveler ce domaine de la politique publique, car la recherche publique dans les universités, les laboratoires et les organismes publics – parfois aussi financés par des programmes communautaires de R&D – ont toujours été un facteur clé du développement à long terme de l'Europe.
2. L'investissement public pour développer la production : ce type d'action publique est essentiel pour accroître les investissements dans les domaines de l'environnement, de la formation aux TIC et de la santé. Trois cas sont à considérer ici.

   Tout d'abord, certaines de ces activités sont menées principalement dans la sphère publique, comme les activités liées à la pollution, l'enseignement des TIC, les hôpitaux et services de soins publics. Il y a une sous-production importante de ces biens publics et la politique industrielle de l'UE pourrait permettre aux organisations publiques existantes d'investir et d'élargir la quantité et la qualité de leurs services.

   Deuxièmement, les marchés dominent d'autres activités, comme les cellules photovoltaïques, les logiciels ou les équipements médicaux. Les entreprises privées existantes sous-investissent, cependant, dans ces activités en raison de l'incertitude sur les évolutions technologiques et celle des marchés. Une agence à l'échelle européenne ou des banques nationales d'investissement publiques pourraient offrir des prêts à long terme à des entreprises privées, ou y prendre des parts.

   Troisièmement, il peut être nécessaire de créer de nouvelles entreprises – soit au plan européen soit avec une dimension locale – qui relèvent les défis spécifiques de l'innovation et de la production, comme c'est le cas avec l'absence de producteurs européens forts de panneaux photovoltaïques. Dans ces cas, les banques d'investissement publiques pourraient prendre l'initiative de la création de nouvelles entreprises qui répondent aux besoins des nouveaux marchés émergents.

3. Programmes d'innovation et d'approvisionnement pilotés par les missions : une nouvelle politique industrielle en Europe pourrait identifier des objectifs spécifiques pour le progrès scientifique et technologique – dans des domaines comme l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la prévention et la guérison des maladies – grâce à des politiques d'innovation et d'approvisionnement orientées par des missions pour développer de nouveaux produits et procédés avec un marché potentiellement important. Des politiques de ce type ont longtemps été adoptées pour les activités scientifiques et technologiques[23].

Les dispositions institutionnelles concernant la nouvelle politique industrielle doivent être fixées dans l'Union européenne, en coordination avec d'autres politiques de l'UE et liées à un renouvellement de la stratégie de durabilité de l'UE. Des changements majeurs sont nécessaires dans les règlements actuels de l'UE, en particulier ceux qui empêchent l'action publique au motif de la soi-disant « distorsion » du fonctionnement des marchés. Le niveau de l'UE est également crucial pour le financement de cette politique. Comme il est probable qu'elle va rencontrer l'opposition de certains pays de l'UE, une politique de l'UE « à géométrie variable » pourrait être envisagée, en se passant des pays qui ne souhaitent pas participer.

Les institutions existantes pourraient être renouvelées et intégrées dans une telle nouvelle politique industrielle, y compris – au niveau européen – les Fonds structurels et la Banque européenne d'investissement (BEI). Toutefois, leur mode de fonctionnement doit être radicalement changé. À plus long terme, il y a besoin d'une institution dédiée – soit une Banque européenne d'investissement publique, soit une Agence industrielle européenne – en cohérence avec le mandat de remodeler les activités économiques en Europe.

Les gouvernements de l'UE et le Parlement européen doivent se mettre d'accord sur des lignes directrices et le

23. Voir Mariana Mazzucato, *The Entrepreneurial State*, Londres, Anthem Press, 2013, qui inclut une discussion d'expériences pertinentes comme ARPA-E aux États-Unis et la Banque brésilienne de développement BNDES.

financement de la politique industrielle, et demander à la Commission européenne de mettre en place des outils politiques appropriés. Dans chaque pays, une institution spécifique pourrait assurer le rôle de coordination de la mise en œuvre des politiques industrielles au niveau national. Ces institutions devraient identifier les nouvelles activités publiques nécessaires, les projets à développer et les entreprises privées à soutenir – soit avec les marchés publics, soit avec des prêts à faible intérêt, soit par une prise de participation dans le capital.

Le financement d'une politique industrielle à l'échelle européenne devrait venir de ressources à l'échelle européenne. Il est essentiel de ne pas mettre à contribution les budgets publics nationaux en difficulté pour apporter les ressources supplémentaires requises, et que la dette publique nationale ne soit pas augmentée. Le financement devrait être au niveau suggéré par les propositions mentionnées ci-dessus – environ 2 % du PIB de l'UE sur une période de 10 ans, soit 260 milliards d'euros un an. Un tel effort d'investissement paraît faisable. Il mettrait fin effectivement à la stagnation en Europe et l'effet de levier de ces investissements pourrait être utilisé pour réorienter les investissements européens – publics et privés – vers les exigences d'une reconstruction industrielle basée sur le développement durable[24].

Divers modes de financement pourraient être envisagés. Comme suggéré par la proposition du DGB, des fonds pourraient être levés sur les marchés financiers par une nouvelle agence publique européenne ; des fonds pourraient également provenir du produit à l'échelle européenne d'un impôt sur la fortune prélevé une seule fois et de la taxe sur les transactions financières nouvellement introduite. Un tel impôt sur le revenu pourrait aider à couvrir le paiement des intérêts pour les projets qui ne sont pas rentables au sens du marché.

Une alternative peut venir d'une réforme fiscale européenne plus profonde, introduisant un impôt sur les sociétés

24. Par comparaison, les fonds structurels de l'UE pour la période 2007-2013 s'élèvent à 347 milliards d'euros tandis que les prêts de la Banque européenne d'investissement étaient de 72 milliards d'euros en 2013.

au niveau européen, éliminant ainsi effectivement la concurrence fiscale entre les États membres de l'UE. Environ 15 % des recettes pourraient aller au financement de la politique industrielle, à l'investissement public, à la production de connaissances et à leur diffusion au niveau de l'UE ; le reste pourrait être transféré au budget des États membres.

Dans le cas des pays de la zone euro, des *euro-obligations* pourraient être créées pour financer la politique industrielle. Une nouvelle Banque européenne d'investissement publique pourrait emprunter des fonds directement auprès de la BCE et la BCE pourrait fournir directement des fonds pour la politique industrielle aux agences de dépenses concernées.

La gouvernance du système pourrait passer par la création d'une Banque européenne d'investissement ou d'un organisme public avec des organisations similaires dans chaque pays. L'institution européenne devrait être responsable devant le Parlement européen, qui nommerait un conseil composé de représentants du monde des affaires, des organismes de recherche, des syndicats et organisations de la société civile et de l'environnement. L'institution européenne devrait engager des consultations avec les acteurs politiques, économiques et sociaux de l'UE pour développer la politique industrielle proposée et elle devrait être soumise à l'approbation du Parlement européen. Les fonds seraient ensuite confiés à des institutions nationales avec des objectifs et des activités spécifiques. Des procédures de suivi et d'évaluation similaires à celles requises pour les Fonds structurels de l'UE devraient être mises en place.

Afin de réduire les possibilités de « politiques de l'assiette au beurre », les pays et les régions où de tels investissements pourraient se faire devraient être définis à l'avance, dans le but explicite de réduire la polarisation qui affaiblit la base industrielle de la « périphérie » de l'Europe. Par exemple, 75 % des fonds pourraient aller à des activités situées dans des pays « périphériques » (Europe de l'Est et du Sud, plus l'Irlande) avec au moins 50 % consacrés aux régions les plus pauvres de ces pays, tandis que 25 % pourraient aller aux régions les plus pauvres des pays du « centre ». Les politiques

ne devraient pas se concentrer sur les productions pour l'exportation, mais plutôt sur le développement durable des économies locales, y compris l'émergence de nouvelles activités publiques, sans but lucratif, et des activités de coopération. La collusion passée entre la politique industrielle et les pouvoirs économiques et politiques devrait être surmontée grâce à de vastes consultations publiques et un débat démocratique sur quoi produire et comment.

4. La politique sociale et la lutte contre les inégalités

4.1. Les inégalités croissantes en Europe

Les données produites par la Commission européenne montrent clairement la détérioration des conditions sociales dans l'UE provoquée par les politiques d'austérité[25]. La part de la population de l'UE soumise à une « privation matérielle grave » après avoir chuté progressivement à 8,2 % en 2009 est passée à 9,9 % en 2012, ce qui veut dire une augmentation d'environ 8,5 millions de personnes concernées. Pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans, les chiffres correspondants sont de 9,5 % et 11,7 %. Selon une définition plus large de la pauvreté, le nombre de personnes « en risque de pauvreté ou d'exclusion » a augmenté de 23,2 % à 24,28 % de la population au cours de la même période. Le pourcentage des personnes vivant dans des ménages avec un emploi précaire ou pas d'emploi du tout a augmenté également de 9,1 % à 10,3 % sur la même période de trois ans ; tandis que le pourcentage des *NEET* (*Not in Education, Employment or Training*) » – les jeunes qui ne sont ni dans l'éducation, ni dans un emploi, ni en stage – a, comme une conséquence de la récession aggravée ensuite par l'austérité, augmenté de 10,9 % à 13,1 % entre 2008 et 2012.

L'appauvrissement de millions de personnes s'accompagne de graves inégalités, en augmentation, qui bénéficient d'une attention croissante et deviennent un thème central dans les débats politiques dans l'UE et la zone euro. Pour cette raison,

25. Commission européenne, *Employment and Social Developments in Europe 2013*, p. 463-4.

la section relative à la politique sociale de l'EuroMémo se concentre sur les inégalités.

Les écarts de revenus au sein des pays et entre les pays se traduisent par des inégalités plus globales, les écarts entre les pays comptant pour environ les trois quarts du total. Elles sont en augmentation ; partout dans le monde et en Europe il y a un risque de revenir aux inégalités massives qui existaient il y a deux siècles[26].

L'étude sur le revenu du Luxembourg (*Luxembourg Income Study*, LIS) fournit des données à long terme sur l'inégalité des revenus des ménages pour les 21 pays de l'UE au cours des vingt à trente dernières années. Les données LIS indiquent que les inégalités ont eu tendance à baisser dans trois petits pays où elles ont été initialement très élevées et dans deux pays nordiques où elles étaient déjà faibles – la Suède et le Danemark. Dans cinq des pays les plus peuplés – Allemagne, Italie, Espagne, Pologne et, surtout, la Grande-Bretagne – les inégalités ont augmenté considérablement. Des estimations ultérieures de la Commission européenne montrent une détérioration plus marquée en Espagne et en Grèce [27].

Derrière la hausse persistante à long terme de l'inégalité des revenus, il y a deux tendances défavorables. Premièrement, la part du revenu allant au travail, représentée dans la figure 4.1, a chuté fortement et de façon continue depuis plusieurs décennies. Deuxièmement, dans la part allant au travail, les revenus salariaux sont devenus beaucoup plus inégalitaires. Les données de l'OCDE de la figure 4.2 montrent un mouvement universel vers une plus grande part des richesses pour les 1 % des salariés les mieux payés (bien que les plus hauts revenus, comme la « compensation » pour les principaux dirigeants des plus grandes entreprises, ne sont pas considérés comme des rémunérations du travail, mais

26. François Bourguignon et Christian Morrisson, « The Size Distribution of Income Among World Citizens, 1820-1990 », *American Economic Review*, vol. 22, 2002, p. 727-744 ; Thomas Piketty, *Le capital au vingt-et-unième siècle*, Paris, Seuil, 2013.
27. Commission européenne, *op. cit.,* p. 474 et 475.

comme des rentes de situation découlant de l'exploitation collective de positions dominantes au sein des hiérarchies des entreprises). Les inégalités dans les pays de la zone euro ne sont pas aussi extrêmes qu'aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, mais elles se sont creusées rapidement.

Nous avons jusqu'ici parlé des données relatives aux inégalités au sein des États membres. Cependant, les inégalités entre les États et les inégalités des ménages au sein de l'UE dans son ensemble doivent également être prises en considération. Si le processus d'intégration doit constituer un progrès social, alors le bien-être des citoyens de l'UE doit devenir l'objectif des politiques sociales de l'UE, plutôt que le fonctionnement des structures institutionnelles nationales. En outre, les transferts *via* l'impôt sont, à long terme, davantage susceptibles d'être politiquement acceptables s'ils sont considérés comme un soutien aux personnes défavorisées de l'UE plutôt que des États membres eux-mêmes.

Figure 4.1 : Part des salaires dans les économies développées, 1960-2013.

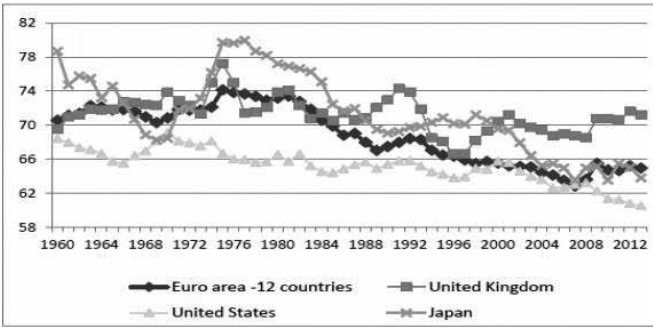

Source : Thomas Goda, Özlem Onaran and Engelbert Stockhammer, « A case for redistribution ? Income inequality and wealth concentration in the recent crisis », University of Greenwich Business School, Working Paper, WERU9, 2014 (les auteurs ont utilisé la base de données AMECO).

Figure 4.2 : Part du 1 % des salariés les mieux payés dans le revenu imposable total, 1980 et 2008.

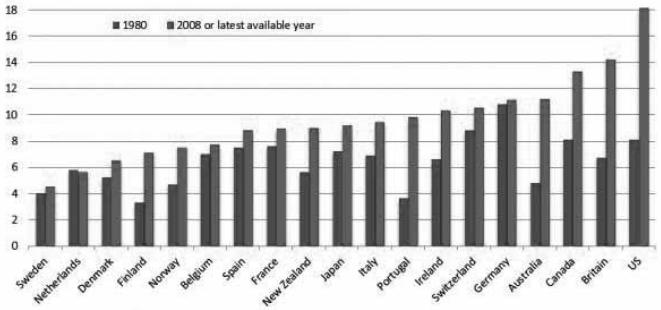

Source : OCDE, Statlink, <http://dx.doi.org/10.1787/888932566554>.

Le fait que la Commission ne présente de données que pour les pays individuellement et non pour l'ensemble est une reconnaissance tacite de la façon lente et inadéquate dont se sont développés des politiques sociales et des objectifs de politique sociale véritablement européens. Bien que la dispersion des revenus et de la richesse au sein des États membres individuels tende à être plus faible qu'aux États-Unis, aucune disparité entre les États américains n'approche celles trouvées entre les membres les plus pauvres et les plus riches de l'UE. En fait, les inégalités et la misère sociale dans les pays les plus touchés par la crise ont des effets d'entraînement directs de la part de nombreuses victimes du chômage, en particulier les jeunes, « votant avec leurs pieds » et cherchant du travail dans les États membres les plus riches. Cette émigration de détresse, suscitée par la situation sociale, affaiblit les possibilités de développement des pays concernés.

La figure 4.3 montre que, même si on ne tient pas compte du cas exceptionnel du Luxembourg, les États membres les plus riches ont un revenu national par tête égal à trois fois celui des pays les plus pauvres. En outre, depuis le début de la crise, il y a dans la zone euro un processus de forte concentration du capital, de la production et de l'investissement. Par exemple, les dépenses de R&D sont de plus en plus

Figure 4.3 : Revenu national par tête dans la zone euro (milliers d'euros).

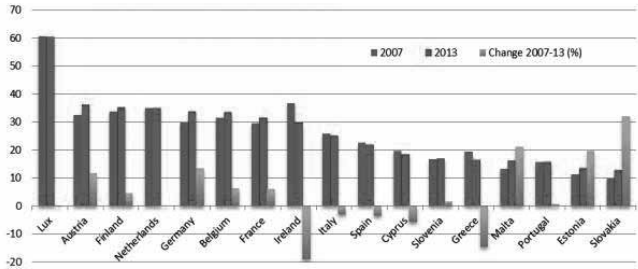

Source : Eurostat 2014

concentrées sur l'Allemagne et certains de ses voisins : selon les données d'Eurostat, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Autriche ont représenté 46,4 % de la R&D de la zone euro en 2007 ; en 2012, ce chiffre est passé à 49,2 %[28].

La convergence apparente de la performance économique au cours des premières années de l'Union monétaire s'est, à cause de cela, avérée être un mirage ; la crise a conduit à une divergence très forte entre les États membres, ce qui aggrave les tendances très négatives relatives à l'accroissement des inégalités au sein de chacun d'eux.

4.2. Les inégalités de genre dans la crise

Le recours aux mesures d'austérité en Europe n'est pas neutre au regard du genre. Si les femmes ont d'abord été épargnées par les pires effets de la crise, elles n'ont pas été en mesure d'éviter les effets de certains des « remèdes » proposés. Les mesures d'austérité et d'assainissement budgétaire prises depuis 2010 ont essentiellement pris la forme de coupes dans les dépenses publiques pour le bien-être et l'emploi publics, avec une cible implicite : les femmes[29].

28. Total des dépenses intérieures de R&D (DIRD) par secteurs [rd_e_gerdtot].

29. Des études récentes font état d'un « effet de bascule » en Espagne, en Grande-Bretagne et au Danemark, avec une aggravation dans les secteurs

Les crises sont l'occasion de mettre en œuvre des changements radicaux, y compris la capacité de faire des progrès significatifs sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes ; en même temps, elles représentent aussi un tel défi que l'égalité des sexes est considérée comme une question renvoyée à des temps meilleurs.

Un récent rapport établi par le réseau européen d'experts pour l'égalité des genres (ENEGE) nous permet de tirer trois conclusions principales à propos de l'impact de la crise sur la question du genre [30].

1. Pendant la crise, nous avons assisté à un nivellement des inégalités entre les sexes par rapport à l'emploi, au chômage, aux salaires et à la pauvreté. Cela ne traduit pas cependant un progrès vers l'égalité des sexes car c'est la conséquence d'une baisse des taux d'emploi, une augmentation du taux de chômage et une diminution des salaires pour les hommes et les femmes. Depuis la crise, la ségrégation sur le marché du travail a, en effet, protégé l'emploi des femmes, la participation des femmes au marché du travail et leurs salaires. Cette ségrégation se traduit par une présence importante des femmes dans le

où l'emploi féminin est dominant et une amélioration dans les secteurs d'emploi masculin dominant. En Grande-Bretagne, entre 2011 et 2013, les pertes d'emplois dans le secteur public ont augmenté de 61 000 pour les femmes et diminué de 31 000 pour les hommes, alors que 73 % du gel des salaires dans le secteur public ont affecté les femmes, menaçant d'agrandir un écart déjà important selon le genre (20 % en 2012). Voir : Anne Eydoux, Antoine Math, Hélène Périvier, « European Labour Markets in Times of Crisis. A Gender Perspective », *Revue de l'OFCE*, Debates and policies, 133, 2014.

30. Voir Francesca Bettio, Marcella Corsi, Carlo D'Ippoliti, Antigone Lyberaki, Manuela Samek Lodovici and Alina Verashchagina, « The impact of the economic crisis on the situation of women and men and on gender equality policies », 2012, disponible à <http://ec. europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/enege_crisis_report__dec_2012_final_en.pdf>. Le rapport a été produit par le réseau ENEGE (<http://www.enege.eu>). La période de référence au centre de l'analyse de l'impact sur l'emploi est de (presque) quatre ans, à partir du deuxième trimestre de 2008 lorsque la récession a commencé pour l'UE dans son ensemble et le premier trimestre de 2012. Il couvre 27 États membres, trois pays de l'AELE (Islande, Norvège et Lichtenstein) et trois pays candidats (Turquie, Croatie et Macédoine).

secteur des services (y compris la Fonction publique) et une sous-représentation dans les domaines de l'industrie, de la construction et des segments du secteur financier dominés par les hommes. Le niveau global de la ségrégation dans un pays est positivement et significativement lié à la différence des pertes d'emplois pour les hommes et les femmes. Les hommes ont subi une perte d'emplois plus élevée que les femmes dans les pays caractérisés par une plus grande ségrégation. Toutefois, la ségrégation professionnelle est susceptible d'exposer les femmes au maximum lorsque des mesures d'assainissement budgétaire visent à supprimer des emplois dans le secteur public.

2. Le comportement des femmes sur le marché du travail pendant la crise était similaire à celui des hommes. L'idée traditionnelle que les femmes sont comme une armée de réserve, appelée à travailler lorsque la demande augmente et rejetée quand elle se contracte, a déjà été mise à mal au cours de crises précédentes et a été définitivement invalidée par cette crise. Les « réserves » d'aujourd'hui sont les jeunes, les femmes avec des contrats de travail précaires et les travailleurs migrants. En termes de pourcentage, par ailleurs, les hommes étaient davantage découragés de chercher un emploi que les femmes. L'augmentation du nombre absolu de travailleurs à temps partiel non choisi est, en fait, plus élevée chez les femmes, mais en termes de pourcentage, elle a été plus importante chez les hommes. La détérioration des conditions d'emploi a affecté différemment les hommes et les femmes, plutôt que « plus » ou « moins ». Certaines répercussions de la crise touchent spécifiquement les femmes. Les droits des femmes enceintes aux congés de maternité et aux allocations ont été réduits et, dans au moins quatre pays européens, on a mis en évidence une claire discrimination contre les femmes enceintes.
3. Bien qu'il n'existe aucune preuve d'une baisse uniforme des prestations sociales au cours des premières années de la crise, on peut craindre que l'assainissement budgétaire finisse par réduire à la fois les prestations sociales et l'emploi dans le secteur des services, avec une incidence

sur l'égalité des sexes. Parmi les mesures d'assainissement qui sont susceptibles d'avoir le plus fort impact sur l'égalité des sexes il y a le gel ou la diminution des salaires dans le secteur public; le gel ou la réduction des emplois dans le secteur public; la réforme des retraites; les réductions et les restrictions sur les prestations, indemnités ou des installations liées au soin des personnes; la réduction des allocations de logement ou des allocations familiales; le renforcement des critères d'admissibilité aux prestations de chômage ou à l'aide sociale ou la réduction du taux de remplacement des pensions; l'augmentation des impôts comme la TVA; l'augmentation des tarifs des services publics. Les données les plus récentes suggèrent que l'impact spécifique des mesures d'assainissement budgétaire sur l'égalité des sexes varie considérablement d'un pays à l'autre[31]. Alors que dans certains pays l'impact est modeste, dans d'autres la forte baisse de l'emploi, des prestations sociales et des services sociaux risque d'effacer les gains enregistrés précédemment. Il n'est pas exclu que les différences en Europe en termes d'égalité augmentent à nouveau comme un « effet collatéral » de la consolidation budgétaire.

4.3. La nécessité d'une réponse efficace à la pauvreté et aux inégalités

Aussi bien les conséquences sociales extrêmement néfastes des politiques d'austérité que la forte tendance à l'augmentation des inégalités nécessitent un important programme d'investissement social. Bien que la reprise de l'emploi à court terme exigerait presque certainement la croissance du PIB, il n'y a aucune raison convaincante de faire du PIB la référence centrale de la politique économique[32].

31. Voir Francesca Bettio *et al., op cit.*

32. Pour une approche générale, voir le travail entrepris par la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, dirigée par Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi (<http: //www. stiglitz-sen-fitoussi. Fr>). Des approches plus radicalement tournées vers la « décroissance » mettent en cause la notion de croissance comme

Les considérations économiques et autour du « sociétal » conduisent toutes deux à renforcer le scepticisme à l'égard d'une orientation unilatérale en faveur de la croissance.

Un volet important, avec une signification politique immédiate, est la nécessité de prendre au sérieux l'investissement social. Bien que le thème ait été abordé dans les débats sur la stratégie de l'UE depuis le début des années 2000, les conséquences pratiques ont été très limitées. Les points suivants en particulier ont été mis en avant comme arguments en faveur d'une stratégie d'investissement social : le manque de flexibilité des systèmes existants ; un manque de pilotage et de ciblage et le manque de synergies entre les différentes mesures[33]. La Commission européenne affirme qu'elle présente une stratégie cohérente pour lutter contre ces défauts. Elle déclare : « La stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive définit des objectifs qui visent à sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale au moins 20 millions de personnes et à porter à 75 % le taux d'emploi de la population âgée de 20 à 64 ans. »[34] Toutefois, comme indiqué ci-dessus, les politiques d'austérité mettent d'ores et déjà beaucoup de ces objectifs hors de portée : entre 2008 et 2012, par exemple, le taux d'emploi a en fait diminué, passant de 70,2 % à 68,0 %[35].

Trois grandes questions relatives à l'investissement social doivent être abordées :

1. L'investissement social peut être considéré comme un moyen important pour réorienter le système actuel. Il

portant atteinte au bien-être, à la fois individuellement (par exemple par la « surcharge de travail », la dépendance économique et le consumérisme) et pour la société (par l'impact sur l'environnement et les conséquences pour la cohésion sociale).

33. Voir Union européenne, *Investir dans l'Europe sociale,* Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2013, p. 7.

34. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, 2013 : *Investir dans le domaine social en faveur de la croissance et de la cohésion, notamment par l'intermédiaire du Fonds social européen, au cours de la période 2014-2020* ; COM (2013) 83 final, p. 2.

35. *Employment and Social Developments in Europe*, p. 426.

permet une ouverture des politiques vers des questions qui sont d'une importance immédiate pour la vie réelle des gens.

2. Le défi majeur est de s'assurer que l'accent sur l'investissement social va au-delà d'une considération utilitaire d'« amélioration de la main-d'œuvre ». L'amélioration des conditions de vie et de travail[36] doit se préoccuper des conditions de vie générales des citoyens, et l'amélioration des conditions de travail doit répondre aux besoins de la vie des gens et non pas à ceux de la croissance économique.
3. Les exigences relatives à la politique d'investissement social devraient également inclure des domaines concernant la manière dont la croissance est comprise. En dépit d'affirmations fréquentes, en réalité, la croissance économique est loin d'être considérée comme un moyen de progrès social.

La stratégie d'investissement social doit être comprise à la lumière d'un projet européen et mondial plus large pour une restructuration de l'économie européenne et mondiale. La compréhension de la croissance doit être liée à la question de la redistribution pour relever le défi de l'accroissement des inégalités. L'investissement social ne devrait pas seulement viser l'investissement dans les individus (surtout les femmes) et leurs qualifications, pour leur permettre d'entrer sur ou de réintégrer le marché du travail. Un autre objectif non moins important est la redistribution du travail afin que l'emploi soit plus largement répandu, et que les salariés puissent travailler moins sans perte de revenus et de sécurité. Trois points importants sont cruciaux :

1. Le budget est très limité. La portée du budget de l'UE est totalement inadéquate faute, par exemple, de distinguer entre la cohésion économique, sociale et territoriale. Alors que le budget global a été réduit de 6 % par rapport aux chiffres de 2013, la politique de cohésion a perdu 13,8 % et la politique d'asile 18,6 %. En revanche, les dépenses pour la *Connecting Europe Facility* ont été augmentées de 30,8 %,

36. Une agence officielle de l'Union européenne, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (EUROFOUND), est chargée de réaliser des améliorations dans ce domaine.

ce qui a été justifié par l'affirmation douteuse que cela permettrait de créer 20 millions d'emplois supplémentaires[37], dont beaucoup ne contribueront en aucun cas à une croissance sociale durable car ils concerneront des personnes avec des qualifications élevées qui sont également sujettes à une délocalisation rapide.

2. Les objectifs des différents programmes politiques d'investissement social seront difficiles à atteindre. Les divers programmes et initiatives ne sont pas clairement coordonnés et le concept de l'investissement social sert plutôt comme une étiquette idéologique. C'est en partie un problème structurel: la majeure partie du budget social de l'UE est consacrée à des «projets»[38], ce qui revient à fournir un soutien financier pour des initiatives individuelles. Concevoir une stratégie globale reste très problématique, ce qui est accentué par le fait que la part des «mesures communautaires» et des «initiatives communautaires» – les activités qui sont sous la responsabilité directe des organes de l'UE – est très limitée.
3. L'objectif global de la stratégie de l'UE est l'emploi et la croissance. Il n'y a même pas de politique industrielle claire, sans parler d'une approche plus large de ce qu'on pourrait appeler une stratégie de développement de la société. Une stratégie de développement durable intégrant les dimensions environnementales, économiques, sociales et culturelles doit rester au cœur de toute démarche utile à l'investissement social.

Le futur débat sur l'investissement social doit s'écarter du paradigme sous-jacent basé sur la réalisation de la valeur par le marché. Les programmes qui ont été proposés vont probablement maintenir des niveaux élevés d'inégalité car ils se concentrent, au mieux, sur la création d'emplois dans les zones périphériques au lieu de promouvoir des emplois stables et durables pour l'avenir. L'investissement social doit

37.<http://ec. europa. eu/digital-agenda/en/connecting-europe-facility> (consulté le 18 octobre 2014).

38. Union européenne, *Le budget 2014 de l'Union européenne en un coup d'œil*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2014, p. 3.

être réorienté pour contribuer à un processus de transformation plus large. Un tel régime doit inclure un système de sécurité de base pour tous et ses dispositions devraient être étroitement liées au développement d'une nouvelle stratégie pour la politique industrielle.

Les politiques économiques adoptées dans l'UE au cours des dernières décennies ont causé de plus en plus de détresse sociale grave, accompagnée du creusement des inégalités, qui sont, à long terme, destructrices en termes sociaux et économiques [39]. Les politiques d'austérité imposées dans toute l'UE, mais plus spécialement dans les économies les plus faibles, ont sérieusement aggravé les problèmes. Comme la récession provoquée par la crise financière a été suivie par des coupes drastiques dans les services publics, l'inégalité entre les sexes a grandi à la fois dans le domaine de l'emploi et au sein des familles, où ce sont principalement les femmes qui agissent pour compenser la réduction des prestations sociales.

Il n'est plus possible de croire que des ajustements mineurs de politique puissent constituer une réponse significative à ces problèmes. Seul un changement complet dans les priorités, subordonnant les bénéfices des entreprises à des objectifs sociaux, pourrait commencer à donner à l'UE un sens positif pour la société européenne et répondre à la profonde désillusion des citoyens de l'UE à l'égard des politiques actuelles. Un aspect clé de ce changement est l'introduction d'un programme global d'investissement social. Il sera également nécessaire d'apporter des changements fondamentaux dans les systèmes fiscaux pour combattre l'évitement fiscal par de grandes entreprises et des individus très riches [40].

39. Sur les conséquences désastreuses des inégalités, voir Richard G. Wilkinson et Kate Pickett, *The Spirit Level: Why equality is better for everyone*, Londres, 2010.

40. Ce qui est nécessaire est certainement une « révolution fiscale » telle que proposée dans le contexte français par Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, *Pour une révolution fiscale,* Seuil, Paris, Seuil, 2011 ; Piketty, *op. cit.,* a également fait une proposition intéressante pour un impôt sur la fortune à l'échelle européenne. Avec un taux de 2 % pour les fortunes supérieures à 5 milliards d'euros et 1 % entre 1 et 5 milliards, une telle taxe pourrait générer des ressources correspondant à 2 % du PIB de l'UE.

5. Commerce international et politique d'investissement – Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (TAFTA)

5.1. Développements récents : les manifestations se multiplient

L'intensification des efforts pour accroître l'accès au marché pour les entreprises de l'UE au niveau international a été un élément essentiel des politiques de résolution de la crise de l'UE depuis 2008. Déjà avec la communication *Une Europe compétitive dans une économie mondialisée* d'octobre 2006, ainsi qu'avec la suite en 2010 *Trade, Growth and World Affairs*, la Commission européenne a indiqué un net changement dans la direction de sa politique commerciale, passant du multilatéralisme à un recours accru aux accords bilatéraux. Le nombre croissant d'initiatives bilatérales de l'UE au cours des dernières années a été couronné par l'annonce au début de 2013 du début des négociations sur un accord bilatéral de libre-échange, le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TAFTA) entre l'UE et les États-Unis. Les négociations officielles ont débuté en juillet 2013. L'accord proposé n'est pas seulement destiné à réduire les droits de douane entre les deux plus grands blocs commerciaux de l'économie mondiale. Son but premier est de mettre l'accent sur un ensemble très complet de questions et de dispositions réglementaires, en vue de les démanteler et de les harmoniser dans des domaines tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, les produits et les normes techniques, les réglementations sectorielles dans les services, la protection des droits de propriété intellectuelle, ainsi que les marchés publics. En outre, la libéralisation des investissements et la protection des droits des investisseurs sont des questions centrales. Les négociations du cycle de

Doha de l'OMC étant bloquées depuis 2008[41], et tous les grands pays industrialisés, avancés comme émergents, ayant recours à des accords bilatéraux afin de garantir leurs intérêts économiques respectifs, le TAFTA doit être considéré comme un projet ayant une ambition géopolitique. Il est à la fois une réaction des États-Unis et de l'Union européenne devant l'influence économique et politique croissante des BRICS, en particulier de la Chine, et une tentative d'élaborer de nouvelles règles mondiales pour la réglementation du commerce et de l'investissement.

En octobre 2014, sept sessions de négociations commerciales entre la Commission européenne et le représentant américain au Commerce avaient eu lieu[42]. Dans l'ensemble, le rythme des négociations semble être lent, et aucune avancée significative n'a eu lieu. Le débat politique ainsi que le débat public sur le TAFTA ont pris de l'ampleur au sein de l'UE. Après de vives critiques initiales sur le chapitre investissement proposé, et en particulier le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS pour *Investor-state dispute settlement*), la Commission européenne a appelé à une consultation publique sur cette question. La consultation de trois mois s'est terminée le 17 juillet 2014 et il y a eu près de 15 000 contributions en ligne [43]. Le grand nombre de réponses est le résultat de campagnes publiques énergiques orchestrées par les réseaux d'ONG en Grande-Bretagne, en Autriche et en Allemagne. En dehors de la discussion générale sur le manque de transparence et de responsabilité des négociations, le sujet qui a apparemment mobilisé a été la menace de libéralisation des services publics. L'ISDS a été considéré comme un instrument supplémentaire pour

41. La seule exception est l'Accord sur la facilitation des échanges adopté en novembre 2014.

42. Note du traducteur : un huitième cycle s'est tenu du 2 au 6 février 2015 à Bruxelles.

43. Commission européenne, *Preliminary report (statistical overview) Online public consultation on investment protection and investor-to- state dispute settlement (ISDS) in the Transatlantic Trade and Investment Partnership Agreement (TAFTA),* juillet 2014, <http://trade. ec. europa. eu/doclib/docs/2014/ juillet / tradoc_152693.pdf> (consulté 26/10/2014).

encourager la privatisation des services publics, et en général comme un mécanisme pour affaiblir les réglementations adoptées dans l'intérêt général. À côté de ces exemples de forte mobilisation, il faut noter la disparité marquée entre les divers pays. Les débats ont été les plus vifs dans les pays du cœur de l'UE, alors qu'il semble que, dans la périphérie Sud et de l'Est – à l'exception notable de l'Espagne et de la Hongrie –, le débat public critique ne s'est guère développé.

En dehors de la forte réponse pour la consultation publique, la bataille sur l'ISDS n'a pas encore été engagée. Bien qu'il semble que la plupart des gouvernements nationaux soient en principe favorables à un accord commercial avec les États-Unis, les États membres sont divisés sur la question de l'ISDS. En particulier, l'Allemagne, l'Autriche et la France ont émis des réserves, alors que fin octobre 2014, 14 autres gouvernements ont fortement soutenu l'ISDS dans une lettre au président entrant de la Commission, Juncker[44]. Bien qu'un certain scepticisme au sujet de l'ISDS ait été exprimé par Jean-Claude Juncker lui-même, il est à prévoir que la nouvelle Commission sera largement en faveur du TAFTA.

Des événements récents ont clairement montré que le TAFTA est devenu une question vivement controversée. La résistance de l'opinion publique a réussi à ralentir le processus de négociation. La mobilisation contre le TAFTA reste cependant très inégale dans l'UE. Dans l'état actuel des choses, il est probable que le calendrier initial visant à une conclusion des négociations d'ici la fin 2015 ne sera pas respecté.

5.2. Critique des politiques officielles : des gains minimes, les risques à la baisse importants

L'argumentation en faveur du TAFTA mise en avant par la Commission européenne et d'autres soutiens repose

44. Voir la lettre qui a fuité : <http://blogs.ft.com/brusselsblog/files/2014/10/ISDSLetter.pdf> (consultée le 30/11/2014).

essentiellement sur deux séries d'arguments. La première concerne les effets économiques bénéfiques attendus, la seconde l'ambition géopolitique de l'accord.

(A) Les effets économiques attendus du TAFTA

L'argument économique en faveur du TAFTA est essentiellement fondé sur une série d'évaluations économiques, qui ont été commandées par la CE ou par d'autres partisans de l'accord comme la Fondation allemande Bertelsmann[45]. Toutes ces études reposent sur différents scénarios comparant l'effet des changements liés au TAFTA à un niveau de référence, qui est une hypothèse sur ce qui adviendrait en l'absence de ces changements. Les changements de politique sont échelonnés sur une période de mise en œuvre de, classiquement, dix ans. Dans le tableau 5.1, le « scénario limité » de Ecorys (2009), « l'expérience ambitieuse » de CEPR (2013) et le « scénario de référence » de CEPII (2013) résument les principaux scénarios imaginés. Dans tous ces scénarios, une réduction des coûts des échanges de près de 25 % est supposée. Dans l'étude IFO/Bertelsmann, le « scénario de libéralisation globale » est considéré comme la simulation la plus importante. Cette expérience est également comparable au « scénario-NTB » de BMWT/IFO dans lequel les coûts des échanges sont également réduits de 25 %[46]. Les similitudes de base permettent une comparaison des résultats en ce qui concerne l'évolution du PIB réel, les flux et la répartition du commerce entre les secteurs dans les deux zones

45. Les études les plus souvent citées sont Ecorys (2009), CEPR (2013), CEPII (2013), ainsi que Bertelsmann/IFO (2013). Pour les références complètes, voir les notes 1 et 2 de Werner Raza, Jan Grumiller, Lance Taylor, Bernhard Tröster, et Rudi von Arnim, 'ASSESS_TTIP : Assessing the claimed benefits of the transatlantic trade and investment partnership', rapport final, Austrian Foundation for Development Research, Vienne, 31 mars 2014.

46. BMWT/IFO (2013) est une étude complémentaire réalisée également par l'institut IFO. La référence complète de cette étude est Gabriel J. Felbermayr, Mario Larch, Lissandra Flach, Erdal Yalcin, Sebastian Benz, "Dimensionen und Auswirkungen eines der Freihandelsabkommens zwischen den USA und UE", rapport commandé par l'(ancien) ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de la Technologie, Berlin, 2013.

Tableau 5.1: Vue d'ensemble sur les résultats des études pro-TAFTA.

	Ecorys (2009) *	CEPII (2013)	CEPR (2013)	Bertelsmann/IFO (2013)
Principaux résultats (Différents scénarios, les variations en pourcentage par rapport au scénario de référence dans la période de prévision)				
PIB de l'UE	0.35-0.72	0.0-0.5	0.02-0.48	0.52-1.31++
PIB américain	0.14-0.31	0.0-0.5	0.01-0.39	0.35-4.82++
Les exportations bilatérales de l'UE	Non spécifié	49.0+	0.69-28.0	5.7-68.8++
Exportations totales de l'UE	0.91-2.07	7.6+	0.16-5.91 (extra-EU seulement)	non spécifié
Les salaires réels de l'UE	0.34-0.78	N/A	0.29-0.51	non spécifié
Taux de chômage dans les pays de l'UE membres de l'OCDE (moyenne)	inchangé (hypothèse)	inchangé (hypothèse)	inchangé (hypothèse)	-0,42 (Libéralisation profonde)

* Les résultats pour les scénarios ambitieux et limités seulement ; + Scénario de référence seulement ; ++ Dérivé de BMWT / ifo (2013), agrégé au niveau de l'UE-27.
Source : adaptation par les auteurs, à partir de Werner Raza, Jan Grumiller, Lance Taylor, Bernhard Tröster et Rudi von Arnim, ASSESS_TAFTA : "Assessing the claimed benefits of the transatlantic trade and investment partnership, final report", Austrian Foundation for Development Research, Vienne, 31 mars 2014.

économiques de l'UE et des États-Unis, respectivement. En outre, les conséquences sur les salaires réels et l'emploi sont prévisibles. Le tableau 5.1 donne un aperçu des principales conclusions.

Il convient de souligner que les résultats estimés sont positifs, mais faibles. Les augmentations du PIB et des salaires réels sont estimées par la plupart des études entre 0,3 et 1,3 %. Le chômage reste soit inchangé (par hypothèse) ou dans un cas sera réduit de 124 000 salariés, soit 0,05 % de la population active occupée dans l'UE. Les exportations totales de l'UE augmentent de 5 % à 10 %. Si on considère les exportations nettes, les changements sont cependant beaucoup moindres. Tous ces changements concernent le long terme, ce qui signifie qu'ils adviendront sur une période de transition de 10 à 20 ans. Autrement dit, les effets annuels au cours de la période de transition ne seront qu'une fraction de ces chiffres.

Ces résultats ne sont pas surprenants. Comme le commerce transatlantique est déjà très ouvert – les droits de douane résiduels sont en moyenne autour de 3 %, le stock bilatéral d'investissement étranger direct est à un niveau impressionnant de 2 400 milliards d'euros en 2011 – l'activité économique entre l'UE et les États-Unis est déjà très intense. La plupart des bénéfices attendus du TAFTA ne viendront donc pas de la suppression des quelques droits de douane restants, mais sont supposés provenir de l'élimination des diverses Mesures non tarifaires (MNT), à savoir le retrait, la reconnaissance mutuelle ou l'harmonisation des règlements, procédures administratives et normes techniques. L'alignement des MNT est donc à la fois une question centrale pour les négociations et un domaine clé de préoccupation du point de vue des politiques publiques (voir la section suivante).

En outre, les résultats surestiment probablement la portée du TAFTA, car ils ne tiennent pas compte de deux types de coûts qui peuvent apparaître à la suite de l'accord. Ce sont les coûts d'ajustement macro-économique et les coûts totaux pour la société des changements dans la régle-

mentation. Les ajustements macro-économiques peuvent prendre des formes diverses. Sans doute les plus probables dans le cas de TAFTA concerneront (i) les pertes de recettes publiques, et (ii) les changements du niveau de chômage.

(i) L'élimination de la totalité ou de la plupart des droits de douane restants liée au TAFTA conduira inévitablement à des pertes pour les budgets publics de l'UE et de ses États membres. Au cours de la période de transition de 10 à 20 ans, la limite inférieure de ces pertes de recettes publiques sera de près de 2 % du budget de l'UE, soit 2,6 milliards d'euros par an. Ainsi, l'UE percevra moins de revenus de ses ressources propres traditionnelles, une perte qui ne pourrait être que progressivement compensée par une augmentation de ses ressources basées sur le Revenu national brut. Une estimation prudente montre des pertes de revenus cumulées de l'ordre de 20 milliards d'euros sur une période de 10 ans. Elles dépendront également des exemptions tarifaires et de la durée des périodes de mise en place pour les marchandises sensibles.

(ii) Les quatre études pro-TAFTA rejettent l'idée que le TAFTA conduira à du chômage permanent. Soit le chômage est supposé rester constant (par trois études), ou être réduit grâce au TAFTA. Toutes les personnes dans les secteurs où il y a concurrence des importations et qui perdent leur emploi en raison du TAFTA sont supposées être réemployées instantanément, c'est-à-dire avec seulement des effets négligeables sur leurs revenus et sur les coûts de leur recyclage pour les budgets publics, etc. Selon une de ces études (CEPR), entre 430 000 et 1,1 million de travailleurs seront temporairement déplacés. La littérature économique suggère cependant que (a) la plupart des travailleurs déplacés gagneront moins dans leurs nouveaux emplois, (b) les dépenses de recyclage, en particulier pour les travailleurs moins qualifiés, pourraient être considérables, et (c) une fraction des travailleurs déplacés, en particulier les plus âgés et les moins qualifiés, vont selon toute vraisemblance rester au chômage pendant une longue période, imposant ainsi des coûts importants aux

régimes d'allocation chômage nationaux et aux dépenses sociales. Ces coûts d'ajustement seront généralement plus élevés pendant les périodes de crise économique et de faible niveau de mobilité de la main-d'œuvre. Ces deux caractéristiques s'appliquent à la situation actuelle dans l'UE. Le chômage dans l'UE est à des niveaux record. La mobilité des travailleurs dans l'UE est généralement faible, même si elle a quelque peu augmenté récemment, en réponse à la crise économique. Un calcul approximatif donne des dépenses annuelles pour les allocations de chômage comprises entre 0,5 et 1,4 milliard d'euros pendant la période de dix années de mise en œuvre du TAFTA. Ainsi, une somme cumulée de 5 à 14 milliards d'euros pourrait être nécessaire pour financer une partie des coûts d'ajustement sur le marché du travail, avec des coûts supplémentaires pour le recyclage et l'acquisition des compétences qui ne figurent pas dans ce montant. Il faut y ajouter une perte supplémentaire de recettes publiques due à des recettes fiscales et des contributions de sécurité sociale perdues entre 4 et 10 milliards d'euros[47].

Un autre type de coût ignoré par toutes les études pro-TAFTA vient de la modification de la réglementation résultant du TAFTA. Toutes les études, mais surtout l'étude Ecorys, supposent qu'une réduction des MNT améliore le bien-être. Ce qui revient à ignorer que les mesures non tarifaires comme les lois, règlements et normes poursuivent des objectifs de politique publique. Ils corrigent les défaillances du marché ou sauvegardent les préférences collectives d'une société. Comme tels, ils améliorent eux-mêmes le bien-être. L'élimination des mesures non tarifaires se traduira par une perte de bien-être potentielle pour la société, dans la mesure où cette élimination menace les objectifs de politique publique (par exemple la sécurité des consommateurs, la santé publique, la sécurité de l'environnement), qui ne

47. Voir Werner Raza, Jan Grumiller, Lance Taylor, Bernhard Tröster, et Rudi von Arnim, "ASSESS_TAFTA: Assessing the claimed benefits of the transatlantic trade and investment partnership, Final Report", Austrian Foundation for Development Re-search, Vienne, 31 mars 2014, chapitre 3.

sont pas pris en charge par une autre mesure ou politique. L'analyse économique des coûts et des avantages de la réglementation aux États-Unis montre que, dans l'ensemble, les avantages l'emportent sur les coûts d'un facteur de un à six ou davantage[48]. L'analyse des mesures non tarifaires dans l'étude Ecorys ignore complètement ces problèmes. Au lieu de cela, on suppose que 25 % à 50 % de toutes les mesures non tarifaires existant entre l'UE et les États-Unis sont actionnables, c'est-à-dire peuvent être éliminées ou homogénéisées, tandis que CEPR retient un niveau d'actionnabilité de 25 %. Cela inclut des secteurs sensibles comme l'alimentation et les boissons, les produits chimiques, les produits pharmaceutiques, les cosmétiques ou l'automobile. Pour arriver à ces estimations de bien-être optimistes, des réductions fortes ou des homogénéisations de MNT sont nécessaires précisément dans ces secteurs, là où la sauvegarde des objectifs de politique publique est peut-être la plus cruciale. Il est très peu probable que de tels niveaux d'actionnabilité puissent être mis en œuvre sans aucune perte de la qualité de la réglementation adoptée dans l'intérêt public. Bien que soumis à une incertitude considérable, les coûts sociaux de la modification de la réglementation à travers le TAFTA pourraient être considérables, et exiger une analyse approfondie au cas par cas.

Bien que profondément idéologique, le raisonnement utilisé pour justifier le TAFTA, qui pose que la réglementation est un coût pour une économie de libre marché, semble malheureusement être profondément enraciné dans la conception de l'accord. Car sous couvert de l'euphémisme d'un « accord vivant », un processus permanent de « coopération en matière de réglementation » entre l'UE et des États-Unis sera inclus dans le TAFTA. Il implique à la fois le devoir d'informer l'autre partie des nouvelles initiatives réglementaires et des changements aux règles existantes, respectivement, et donne à l'autre partie le droit formel d'être

48. Office of Information and Regulatory Affairs : "2013 Report to Congress on the Benefits and Costs of Federal Regulations and Unfunded Mandates on State, Local, and Tribal Entities", 2013.

consultée, à un stade précoce, de tout changement de réglementation envisagé. Une nouvelle instance compétente, le « Conseil de coopération en matière de réglementation », devra évaluer si un projet de réglementation est le moyen le plus efficace de poursuivre un objectif spécifique de politique publique. En d'autres termes, il va éliminer les options qui seront considérées comme ayant un coût « non nécessaire » pour les échanges. Ainsi, les opinions des autres parties prenantes, en particulier les organismes de réglementation privés et les entreprises touchées par la mesure seront entendues. Autrement dit, les représentants des intérêts commerciaux auront un accès préférentiel à cette instance. Compte tenu des différences d'approche de la réglementation dans l'UE et aux États-Unis, il est fort probable que la coopération en matière de réglementation rendra la future réglementation non seulement beaucoup plus complexe et consommatrice de temps, mais mettra les initiatives législatives de l'UE sous une forte pression des États-Unis. Le principe de précaution, qui joue un rôle clé dans la réglementation de l'UE, va devenir très difficile à invoquer dans ce contexte. En outre, il s'agit certainement d'une nouvelle étape pour soustraire la réglementation au débat démocratique, soit parce qu'une proposition de réglementation ne sera même pas soumise à ratification parlementaire, soit parce que le Parlement européen sera mis devant un *fait accompli* à un stade très avancé de la prise de décision politique, lui donnant simplement le choix d'un vote par oui ou non[49]. La Commission européenne a également proposé que le Conseil de coopération en matière de réglementation examine les

49. Pour une analyse détaillée des conséquences probables de la coopération réglementaire dans le cadre du TAFTA, voir : Gabriel Siles-Brügge : 'Race to the bottom' or setting global standards ? Assessing the regulatory impact of the Transatlantic Trade and Investment Agreement (TAFTA), ARI 42/2014, Elcano Royal Institute, 19 septembre 2014 ; Ronan O'Brien, 'Regulatory cooperation at the core of TAFTA and its likely consequences, unpublished manuscript', Brussels, révisé octobre 2014, <http://www2.euromemorandum.eu/uploads/regulatory_cooperation_obrien_rev_oct_2014_1.pdf.>, <http://www2.euromemorandum. eu/uploads/regulatory_cooperation_obrien_rev_oct_2014_1.pdf>.

amendements aux annexes sectorielles convenues dans le TAFTA et l'ajout « de nouvelles », et que ceci se ferait par « un mécanisme simplifié n'entraînant pas de procédures internes de ratification »[50]. Le rôle démocratique des parlements et de la société civile, qui jouent un rôle majeur dans la réglementation à travers le débat public et la consultation, semble être considérablement réduit à des structures technocratiques et aux objectifs étroits du TAFTA.

(B) L'agenda géopolitique : le TAFTA comme « OTAN économique »

Dernièrement, les pontes de l'atlantisme ont souligné les avantages géopolitiques du TAFTA. Il ne fait pas de doute que le TAFTA lie l'UE aux États-Unis comme un partenaire secondaire. Dans le même temps, l'intérêt stratégique des États-Unis pour l'Asie est en croissance rapide. Les négociations simultanées sur l'accord *Trans-Pacific Partnership* (TPP) ont pour objectif explicite de freiner la montée en puissance de la Chine. Hilary Clinton a donc appelé le TAFTA un « OTAN économique »[51]. L'argument général prétend que dans le contexte de l'intensification de la rivalité entre les puissances occidentales alliées, à savoir les États-Unis et l'UE, et les puissances émergentes, en particulier la Chine, et plus récemment le conflit de l'UE avec la Russie à propos de l'Ukraine, il y a besoin pour les États-Unis et l'UE de resserrer les rangs et de mettre en commun leur force économique et politique. Ainsi les valeurs libérales occidentales devraient être mises en avant contre des puissances montantes autoritaires. Le TAFTA est présenté comme un mécanisme essentiel pour atteindre cet objectif. Plus précisément, le TAFTA est dépeint comme un nouvel « étalon or » mondial pour la régulation d'une économie mondiale ouverte et plus intégrée. On fait valoir que les normes harmonisées bilaté-

50. Commission européenne, "EU-US Transatlantic Trade and Investment Partnership : Trade Cross-cutting & institutional provisions : Initial position paper", juillet 2013, p. 5.
51. Peter Van Ham, 'The Geopolitics of TAFTA', *Clingendael Policy Brief*, n° 23, octobre 2013.

rales produites par le TAFTA seront tôt ou tard reprises par le reste du monde, sans aucune possibilité de les renégocier par des pays tiers. Évidemment, cet argument repose sur l'hypothèse que les États-Unis et l'UE vont se mettre d'accord sur des normes harmonisées. L'histoire de la coopération transatlantique en matière de normalisation semble toutefois suggérer le contraire. L'harmonisation des normes s'est avérée coûteuse, consommatrice de temps et conflictuelle[52]. Au lieu de cela, l'issue probable des négociations du TAFTA sur l'alignement réglementaire sera la reconnaissance mutuelle. Ce qui est à la fois moins conflictuel sur le plan politique, car aucun changement à la réglementation nationale ne sera nécessaire, et a la préférence du secteur des entreprises car n'entraînant pas de coûts d'ajustement. Ainsi, il faut attendre très peu de choses du TAFTA en matière d'étalons-or réglementaires.

Un second argument se réfère à la question de l'énergie. Compte tenu des relations tendues avec la Russie à propos de l'Ukraine, et de la forte dépendance de l'UE des importations de gaz naturel en provenance de Russie, on espère que le TAFTA favorisera un accès plus facile au gaz de schiste bon marché des États-Unis. Ainsi, la dépendance énergétique à l'égard de la Russie pourrait être atténuée. À l'heure actuelle, les exportations de gaz de schiste sont contrôlées et doivent être approuvées par l'administration américaine. Mais même si le TAFTA facilitait les exportations de gaz, il reste douteux que des quantités suffisantes seraient destinées à l'exportation. En outre, le gaz exporté vers l'UE serait considérablement plus cher que le gaz importé de Russie. Car le gaz des États-Unis doit être liquéfié pour être expédié dans l'UE, puis gazéifié à nouveau à l'arrivée dans l'UE. Les deux procédés nécessitent des investissements coûteux dans les infrastructures portuaires et le transport. Même le président sortant de la Commission, Barroso, a récemment mis en

52. Voir Ronan O'Brien, *op. cit.*; Gabriel Siles-Brügge et Ferdi De Ville, 'The Transatlantic Trade and Investment Partnership and the Role of Computable General Equilibrium Modelling: An Exercise' in 'Managing Fictional Expectations', *New Political Economy*, DOI, 10.1080/13563467.2014.983059.

garde contre des espoirs prématurés de voir le gaz des États-Unis résoudre les problèmes énergétiques de l'UE. Importer de vastes quantités de gaz bon marché des États-Unis semble donc peu convaincant[53].

5.3. Alternatives : un agenda commercial de l'UE centré sur la démocratie et la coopération internationale

Joseph Stiglitz a absolument raison de mettre en garde l'Europe contre le TAFTA dans sa forme actuelle[54]. Les négociations du TAFTA doivent être stoppées et une remise en cause fondamentale de la politique commerciale de l'UE devrait être mise à l'ordre du jour. Cela est également vrai pour les négociations relatives à l'Accord commercial Canada-UE (AECG pour Accord économique et commercial global), qui ont déjà été conclues. Une grande partie de ce qui a été critiqué à juste titre au cours du débat sur le TAFTA a été mis en œuvre dans l'AECG[55]. La tâche la plus urgente est donc d'arrêter le processus de signature de l'AECG par les gouvernements européens et de ratification par les parlements nationaux et européens, respectivement. Une approche alternative pour le commerce de l'UE doit être basée sur les principes suivants :

1. Établir une pleine transparence du processus et des documents de négociation ;
2. Organiser des consultations régulières et ouvertes avec le Parlement européen et les parlements nationaux au cours des négociations ;
3. Sauvegarder l'espace politique au sein de l'UE ainsi que vis-à-vis des partenaires commerciaux afin de réglementer

53. 'US shale gas exports won't solve EU energy problems – Barroso', <http://on. rt. com/xxs5rf>, 5 juillet 2014, ; voir aussi : F. William Engdahl, 'Replacing Russian Gas Deliveries with US Shale Gas ? Washington Lies to the EU', *Global Research*, 10 avril 2014.

54. Voir *Il Manifesto*, le 25 septembre 2014, <http://ilmanifesto. info/stiglitz-leta-della-depressione/> (consulté le 26/10/14).

55. Voir Scott Sinclair, Stuart Trew et Hadrian Mertins-Kirkwood (eds.), 'Making Sense of the CETA. An Analysis of the Final Text of the Canada-European Union Comprehensive Economic and Trade Agreement', Canadian Centre for Policy Alternatives, septembre 2014.

dans l'intérêt public. Cela implique en particulier que les compétences réglementaires ne doivent pas être transférées à des organismes technocratiques ou au secteur privé ;

4. Adopter une approche de la libéralisation du commerce qui tienne compte (i) des préférences collectives des citoyens de l'UE en ce qui concerne, par exemple, la protection des services publics, (ii) des leçons de la récente crise mondiale et financière au regard de la déréglementation des services financiers, et (iii) *last but not least*, des priorités de développement des pays partenaires, en particulier les pays les moins avancés ;
5. Mettre en œuvre des dispositions contraignantes pour la reconnaissance et le respect des droits humains fondamentaux, en particulier des normes fondamentales du travail de l'OIT et des normes environnementales internationales ;
6. Refuser les systèmes privés de règlement des atteintes proclamées aux droits des investisseurs, comme le mécanisme proposé de règlement des différends investisseur/État du projet de TAFTA. Au lieu de cela, l'UE devrait faire valoir la prérogative démocratique de la réglementation dans l'intérêt public. À long terme, la création d'un tribunal international public compétent à la fois pour les revendications des investisseurs et celles des parties affectées négativement par leurs investissements serait souhaitable.

Ces principes pourraient aider à mettre la politique commerciale de l'UE sur des rails différents. Une voie qui apporterait une contribution positive à la fois au modèle social de l'UE et à un ordre économique international fondé sur le respect mutuel et la coopération, et non sur la domination.

6. Politique de voisinage de l'UE

6.1. Agrandir la sphère d'influence

La politique européenne de voisinage a deux cibles géographiques : l'Europe de l'Est post-soviétique (à l'exception de la Russie) et la Méditerranée. Dernièrement, l'attention s'est fixée sur le Partenariat oriental. En 2014, celui-ci a été une cause majeure du conflit en Ukraine. L'accord d'association avec l'UE, qui exportera massivement les normes de l'UE à l'Ukraine et arrimera solidement le grand pays de l'Est européen à la sphère d'influence de l'UE, a suscité un conflit aigu au sein de l'Ukraine et avec la Russie. L'Ukraine est profondément divisée à propos de la question de savoir si le pays doit chercher un alignement plus étroit avec l'UE ou avec la Russie. Et la Russie a formulé son propre projet d'intégration régionale, l'Union économique eurasiatique, qui est en concurrence avec la politique européenne de voisinage dans l'espace post-soviétique. Le conflit ukrainien a mis la dimension géopolitique de la politique européenne de voisinage sous le feu des projecteurs. La deuxième dimension est l'extension de la gouvernance néolibérale à travers des accords de libre-échange avec l'espace post-soviétique et avec la rive sud de la Méditerranée. Les deux dimensions sont intimement liées. La sphère d'influence de l'UE s'élargit grâce à l'exportation des normes de l'UE par l'intermédiaire d'accords commerciaux très englobants.

L'accord d'association avec l'UE et le conflit ukrainien

En Ukraine, le pays clé de la région, la question des relations avec l'UE et la Russie est devenue un conflit ouvert à la fin de 2013. Pour l'Ukraine, les relations économiques avec

l'UE et avec la Russie sont d'une importance presque égale. En 2012, 24,3 % des exportations ukrainiennes avaient l'UE comme destination alors que 24,1 % sont allés à la Russie. Dans le cas des importations, la part de l'UE (40,7 %) était supérieure à la part de la Russie (19,6 %), mais les importations d'énergie en provenance de Russie sont essentielles pour l'économie ukrainienne. La nature du commerce ukrainien avec l'UE et avec la Russie diffère considérablement. En 2012, 52 % des exportations ukrainiennes vers l'UE étaient des matières premières, tandis que les exportations de produits technologiquement plus avancés ont tendance à aller sur le marché russe. Par conséquent, l'accord d'association était particulièrement dans l'intérêt des oligarques dans le secteur agro-industriel ukrainien, alors que l'industrie lourde et l'industrie manufacturière ne pouvaient guère espérer de bénéfice de l'accord. Ces derniers secteurs sont plutôt concentrés dans l'est du pays. L'Ukraine de l'Est est plus fortement liée à la Russie que l'ouest du pays. L'accord d'association va au-delà des questions économiques. Il contient un chapitre politique avec des références à la coopération en matière de sécurité. Cela illustre le caractère géopolitique de l'accord.

La population ukrainienne a été (au niveau régional) profondément divisée sur l'orientation de la politique extérieure du pays. Selon un sondage réalisé en novembre 2013, 64 % des Ukrainiens de l'Est, mais seulement 16 % des Ukrainiens de l'Ouest, étaient en faveur d'une union douanière avec la Russie. En ce qui concerne des relations plus étroites avec l'UE, la configuration inverse peut être observée – 66 % des Ukrainiens de l'Ouest sont favorables à cette option, contre seulement 18 % des Ukrainiens de l'Est. Cette fracture ouest-est a plusieurs dimensions. La conception de la nation ukrainienne diffère considérablement entre les deux régions. Dans l'ouest, une conception ethno-nationaliste prévaut. Elle met l'accent sur l'aspect linguistique dans la définition de la nation ukrainienne et sur la différence entre la « nation titulaire » et les « minorités nationales » (en particulier les Russes)[56]. Dans l'est du pays, un concept

56. Marta Studenna-Skrukwa, *Ukrainski Donbass.Oblicza de la regionalnej,* Poznań, 2014.

territorial de la nation est très répandu. Il définit l'Ukraine comme un pays bi-ethnique et bilingue et met en avant les racines historiques communes. Les partis politiques ont été organisés sur des lignes régionales et ont mis l'accent sur ces conceptions diverses de la nation ukrainienne.

Ainsi, la question de l'accord d'association avec l'UE ou une éventuelle adhésion à l'Union eurasiatique ont créé des divisions profondes et potentiellement explosives. Les négociations avec l'UE ont commencé au cours de la présidence du pro-occidental Viktor Iouchtchenko. Son successeur, Viktor Ianoukovitch, qui a oscillé entre l'UE et la Russie, a conclu les négociations et d'abord défendu l'accord. Compte tenu de la situation économique extrêmement précaire de l'Ukraine, des coûts élevés de l'accord et des pressions russes, il a finalement décidé de ne pas signer l'accord d'association peu avant la date prévue à l'automne 2013.

Dans le contexte d'une situation économique et sociale extrêmement mauvaise et du mécontentement à propos des liens étroits entre le gouvernement et les oligarques de l'industrie lourde, cette décision a entraîné des protestations, en particulier dans l'ouest et le centre du pays. Initialement, ce furent les couches bien éduquées dans les centres urbains qui ont fourni l'épine dorsale des protestations. Au début, ils ont essayé de garder une certaine distance par rapport aux partis d'opposition. Néanmoins, ces partis – allant de formations nationalistes oligarchiques néolibérales à la Svoboda fasciste – ont rejoint les protestations. Ils espéraient gagner du terrain politique contre le gouvernement. Certains de ces partis ont reçu un soutien externe considérable, notamment de l'Allemagne et des États-Unis. Les ambassades occidentales ont entretenu des contacts avec l'opposition, y compris Svoboda. Après la répression gouvernementale, les manifestations se sont tournées contre le gouvernement, avec une escalade de la violence.

Une tentative de dernière heure des ministres des Affaires étrangères allemand, français et polonais de négocier une transition progressive a été interrompue les 20-21 février 2014, et Ianoukovitch a été renversé. Une nouvelle coalition composée

de nationalistes néolibéraux et de fascistes pro-occidentaux est arrivée au pouvoir. Elle a changé l'orientation de la politique extérieure du pays, mais pas le caractère oligarchique de l'État ni l'orientation ordo-libérale des politiques économiques. Le gouvernement a signé rapidement la partie politico-militaire de l'accord d'association le 21 mars. La partie économique a été signée à la fin juin. Les parlements européen et ukrainien ont ratifié l'accord le 16 septembre. Il doit entrer en vigueur au début de 2016. Immédiatement après le changement de gouvernement, le parlement ukrainien a adopté une loi sur la langue très controversée et très symbolique. Cette étape a exacerbé les tensions régionales et aliéné la population dans le sud et l'est du pays. Avec l'escalade de la tension dans la région, la question d'une régionalisation de grande envergure est venue à l'ordre du jour politique.

Au niveau régional et local, le conflit s'est intensifié rapidement. Le gouvernement russe a renforcé la pression. Les forces paramilitaires ont occupé des positions stratégiques en Crimée, où se trouve une grande base navale russe. Après un référendum convoqué à la hâte, la Crimée a fait sécession de l'Ukraine et a été intégrée dans la Russie en mars 2014.

Le conflit ne s'est pas arrêté à la Crimée. Les forces paramilitaires avec une orientation de plus en plus séparatiste ont émergé dans la région du Donbass, une plaque tournante de l'industrie lourde, dans l'est de l'Ukraine. Bien qu'elles aient reçu le soutien russe, ces forces ont une base locale. Au Donbass, le conflit s'est transformé en guerre. Un cessez-le-feu a été conclu au début de septembre 2014. Une solution politique durable n'est pas en vue.

Avec l'escalade du conflit, les relations entre l'UE et la Russie se sont rapidement détériorées. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Pologne, la Roumanie et les pays baltes ont plaidé pour une ligne dure envers la Russie et pour des sanctions. D'autres gouvernements, comme ceux de d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, de la République tchèque, Hongrie et de Slovaquie, ont tendance à être moins enclins à

des sanctions. Le ministre des Affaires étrangères allemand, Frank-Walter Steinmeier, a même exprimé des doutes sur la politique envers l'Ukraine poursuivie jusqu'ici et a soutenu que les voisins de l'Est ne devaient pas être acculés à un « ou bien-ou bien » à propos de l'UE et de la Russie[57]. Cependant, la ligne dure a finalement prévalu dans l'UE. L'OTAN a été un forum clé pour la discussion et la coordination des positions des États-Unis et de l'UE envers l'Ukraine (même si tous les États membres de l'UE ne sont pas membres de l'OTAN).

6.2. Les accords d'association creusent les relations asymétriques

La conclusion d'accords de libre-échange approfondis et complets (ALEAC) est au cœur de la politique européenne de voisinage. Comme les accords commerciaux traditionnels, ils libéralisent le commerce des marchandises. Les clauses commerciales relatives aux marchandises de l'accord d'association avec l'UE reflètent l'asymétrie des pouvoirs de négociation des deux parties. Alors qu'il y aura une longue période de transition pour l'agriculture, secteur sensible clé pour l'UE, le traité ne prévoit guère de progressivité pour protéger les sous-secteurs ukrainiens vulnérables (à l'exception notable de l'industrie automobile). Les accords commerciaux approfondis et complets vont cependant bien au-delà des accords traditionnels. Ils transfèrent les normes clés et les structures de gouvernance économique de l'UE dans les États du voisinage. Par exemple, les règles de concurrence de l'UE sont transférées, les règles pour les offres publiques assurent un plein accès des entreprises de l'UE dans les pays du voisinage, et les flux de capitaux ne sont pas soumis au contrôle de l'État.

On peut s'attendre à des effets négatifs importants sur les économies des pays voisins dont les structures productives souffrent de faiblesses importantes. La libéralisation du commerce va approfondir les tendances déjà existantes à la désindustrialisation. Les clauses sur la concurrence, les

57. *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 30 mars 2014.

appels d'offres, etc., éliminent les choix de politique industrielle qui pourraient au moins partiellement compenser la perte de protection. Ainsi, les accords ne favorisent pas le développement des secteurs productifs. Cela peut être mis en évidence par l'expérience des accords similaires avec les États dans l'espace post-yougoslave. En outre, les normes introduites à travers les accords commerciaux sont contraignantes pour les gouvernements futurs qui voudraient privilégier une orientation différente des politiques et stratégies économiques.

Les accords commerciaux approfondis et complets minent la démocratie, même si le préambule contient une référence au « respect des principes démocratiques » comme une « valeur commune » supposée des parties contractantes. Bien que les accords mettent clairement l'accent sur les questions économiques, les accords d'association pour l'Europe de l'Est comprennent aussi un bref chapitre politique. Dans le cas controversé de l'Ukraine, les références à la coopération militaire et pour la sécurité font partie du chapitre politique de l'accord d'association. Cela montre son caractère géopolitique.

Les questions énergétiques ont été une préoccupation majeure de l'UE à la fois dans l'espace post-soviétique et autour de la Méditerranée. Les deux régions sont importantes pour le transit de l'énergie, et certains pays méditerranéens, en particulier la Libye et l'Algérie, sont des producteurs de pétrole et de gaz importants. En ce qui concerne l'Europe de l'Est, l'UE a exporté des éléments clés de l'acquis communautaire sur le marché de l'énergie à travers la Communauté de l'énergie de 2005. L'accord d'association de l'UE avec l'Ukraine – un pays clé pour le transit du gaz russe – contient un chapitre spécifique sur l'énergie qui, notamment, établit une autorité de régulation indépendante pour le gaz et l'électricité et exclut les subventions pour l'énergie en faveur des ménages. Les questions de régulation de l'énergie sont un sujet de controverse important entre l'UE et la Russie.

Dans les deux domaines de la politique européenne de voisinage, des États membres clés de l'UE ont encouragé,

directement ou indirectement, un changement de régime dans les États dont ils désapprouvaient l'orientation géopolitique et géo-économique des gouvernements. Les mesures vont du soutien à des groupes d'opposition (souvent *via* des ONG ou des fondations), comme dans le cas de l'Ukraine, à l'intervention militaire pure et simple dans le cas de la Libye.

La concurrence entre l'UE et la Russie dans l'espace post-soviétique

Le Partenariat oriental a été créé pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine. Depuis l'éclatement de l'Union soviétique, l'objectif des États-Unis (et de la Grande-Bretagne) a été d'éloigner ces pays de la Russie, en particulier l'Ukraine. Cette préoccupation était partagée en particulier par la Pologne, les pays baltes et la Roumanie dont la relation avec la Russie est surdéterminée par un passé complexe et souvent douloureux. Des pays de l'UE comme l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie ont de longue date des relations économiques avec la Russie, en particulier dans le secteur du gaz, qui généralement remontent à l'époque de l'Union soviétique. Dans ces pays, il y a eu un vif intérêt pour développer ces relations économiques et des liens de coopération politique avec la Russie. Des secteurs politiques importants de la République tchèque, de la Hongrie et de la Slovaquie ont également souligné l'importance des liens économiques et d'une relation de coopération avec la Russie. Les relations entre l'UE et la Russie n'ont connu qu'une brève éclaircie après la guerre en Irak, à l'époque où il y a eu une convergence éphémère entre l'orientation internationale multipolaire du gouvernement russe et des principaux gouvernements de l'UE (Chirac en France et Schröder en Allemagne). Les gouvernements de l'UE qui ont été en faveur de relations de coopération avec la Russie ne remettaient pas en cause l'accent important mis par l'UE sur la négociation d'accords d'association avec les pays post-soviétiques.

Les pays du Partenariat oriental faisaient partie de l'Union soviétique et ont généralement encore des liens écono-

miques étroits avec la Russie. Dans le cas de l'Azerbaïdjan et de la Moldavie seulement, l'UE a représenté à l'occasion plus de 50 % du commerce extérieur. Dans les autres pays, la part de l'UE dans le commerce extérieur a oscillé entre un quart et un tiers et a montré une tendance à la baisse depuis le début de la crise actuelle. L'UE est généralement un partenaire commercial important, mais pas dominant.

Le gouvernement russe a répliqué aux projets d'accords d'association de l'UE avec sa propre initiative d'intégration régionale, l'Union économique eurasiatique. Comme le souligne Sadowski, les deux projets « s'excluent mutuellement »[58]. La proposition russe garantit un degré de protection plus élevé aux industries existantes que les accords proposés par l'UE. Les accords de l'UE avec leur accent sur le libre-échange ne prennent pas en compte les conséquences durables de la dépression post-transition – le PIB réel était encore de 30 % à 45 % en dessous du niveau de 1989 en 2008 en Géorgie, en Moldavie et en Ukraine – et l'énorme fossé entre le PIB par habitant dans l'UE et dans les pays post-soviétiques. Au Bélarus, le PIB par habitant en parités de pouvoir d'achat atteint 50 % du niveau de l'UE en 2012. Dans un pays producteur de pétrole comme l'Azerbaïdjan, il était à 33 % ; à 24 % en Ukraine, à 18 % en Arménie et en Géorgie, et en Moldavie à un maigre 11 %. Dans ces pays, la (re)construction de capacités de production devrait être une priorité. Cette question n'est pas sérieusement traitée dans la politique de voisinage de l'UE.

L'Azerbaïdjan avec son économie exportatrice de pétrole n'a montré aucun intérêt pour un accord d'association avec l'UE et a maintenu ses distances à l'égard des deux projets. Le Bélarus avec son industrie manufacturière bien développée s'est intéressé à la coopération technique et économique avec l'UE, mais pas dans le cadre d'un accord d'association. Il a formé conjointement avec la Russie et le Kazakhstan le noyau de l'Union économique eurasiatique.

58. Rafal Sadowski, *Partnerstwo dans czasach kryzysu.Wyzwania DLA Integracji EUROPEJSKIEJ państw Europy Wschodniej, OSW Punkt widzenia.* Varsovie, 2013, p. 13.

Principalement pour des raisons géopolitiques – liens politiques étroits avec Moscou et relations extrêmement conflictuelles avec l'Azerbaïdjan – l'Arménie s'est abstenue de signer un accord d'association avec l'UE et a récemment demandé à rejoindre l'Union économique eurasiatique. De même, pour des raisons géopolitiques (dans ce cas, des relations conflictuelles avec la Russie), le gouvernement géorgien a pris une décision dans le sens opposé, en optant pour un accord d'association avec l'UE. En Moldavie et en Ukraine, la décision sur l'accord d'association a été particulièrement controversée. La Moldavie a signé l'accord à la fin de 2013.

Choisir des partenaires (douteux) en Méditerranée

Le bilan du volet méditerranéen de la politique européenne de voisinage n'est guère meilleur. Sur la rive sud de la Méditerranée, l'UE a d'abord misé sur les gouvernements de l'Égypte et de la Tunisie en tant que piliers de sa politique régionale. Elle considérait les deux gouvernements comme des réussites régionales pour la mise en œuvre de réformes néolibérales. La perception de la population locale était toutefois différente. Le mécontentement généralisé devant le caractère autoritaire des régimes, le copinage du capitalisme local et la mauvaise situation sociale se sont traduits par de grandes manifestations qui ont finalement abouti à la chute des deux gouvernements au début de 2011. Les protestations se sont propagées à d'autres pays arabes.

Les révoltes auraient pu être l'occasion pour l'Union européenne de repenser sa politique méditerranéenne de voisinage. Cela n'a, cependant, guère été le cas. L'UE a mis un peu plus l'accent sur les « réformes politiques », mais elle a continué à mettre en avant le libre-échange et l'exportation de la réglementation économique de l'UE a continué. À la fin de 2011, elle a entrepris des démarches pour la réalisation d'une zone de libre-échange approfondi et complet avec l'Égypte, le Maroc, la Tunisie et la Jordanie. Comme les accords de libre-échange approfondis et complets sont considérés comme une entreprise plutôt de long terme, la Commission européenne s'est lancée aussi dans des accords commerciaux

plus limités. L'objectif de la Commission a été de supprimer les barrières de protection qui freinent l'intervention des entreprises d'Europe occidentale dans la région. Pour les industries locales en difficulté, l'approche de l'UE va plutôt exacerber les problèmes existants. Même les partisans d'une approche de libre-échange pour la région, comme Anna Maria et Eugenia Ferragina, voient la nécessité de modifier l'approche de l'UE : « L'Europe ne peut regagner de la crédibilité comme un interlocuteur politique et économique qu'en surmontant la perspective euro-centrique, en mettant en débat la question de savoir si l'acquis communautaire représente la seule voie pour une transition économique et politique de la rive sud et orientale de la Méditerranée. »[59]

Des États membres clés de l'UE, cependant, ne sont pas restés inactifs devant les révoltes sociales dans les pays arabes. Ils y voyaient la possibilité d'en finir avec des gouvernements qu'ils considéraient comme n'étant pas suffisamment pro-occidentaux dans leur politique extérieure. En Libye, l'escalade dans le conflit interne a servi de prétexte à une intervention militaire directe de la Grande-Bretagne et de la France (l'Allemagne adoptant une position plus réservée) qui a été officiellement justifiée par des préoccupations humanitaires. Comme le fait remarquer Moncef Djaziri, le discours humanitaire cachait des préoccupations différentes. « Comme en Irak, la guerre qui a été menée contre le régime de Kadhafi et pour la démocratie était en réalité une guerre pour le contrôle des sources d'énergie dans le contexte de raréfaction croissante. »[60] La France, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont fait échouer les efforts de l'Union africaine pour négocier une transition pacifique en Libye. Comme précédemment en Irak, l'intervention a

59. Anna Maria Ferragina et Eugenia Ferragina, « Europa e Mediterraneo : le potenzialità di integrazione e le strategie di politica della rilancio euro mediterranea », dans Eugenia Ferragina et Paolo Malanima (eds.), *Rapporto sulle économique del Mediterraneo.Edizione 2014.* Bologne, p. 89.

60. Moncef Djaziri, « Natura e sfide della transizione democratica dans Libia », dans Massimo Campanini (éd.), *Le Rivolte arabe e l'Islam.La transizione incompiuta.* Bologne, 2014, p. 88.

abouti à la fragmentation *de facto* de l'État et à des conflits permanents entre groupes belligérants. La guerre de Libye s'est de fait étendue au Mali où une coalition allant de forces extrémistes islamistes aux Touaregs a pris le contrôle du pays – provoquant une autre intervention extérieure menée par la France.

En Syrie, avec sa haute signification géopolitique pour l'ensemble du Moyen-Orient (riche en pétrole), les gouvernements occidentaux ont d'abord été plus prudents qu'en Libye. Finalement, ils ont pris parti pour les groupes d'opposition enclins à une stratégie militaire contre le régime profondément autoritaire. Ces groupes appartiennent majoritairement aux courants de la droite religieuse sunnite qui sont considérés par les commentateurs libéraux occidentaux comme des représentants « modérés » de l'islam politique. Les puissances régionales, comme la Turquie, le Qatar et l'Arabie saoudite, se sont profondément impliquées en soutenant les groupes politico-militaires d'opposition (sunnites), alors que l'Iran et le Hezbollah libanais ont pris parti pour le gouvernement qui avait bâti de longue date une coopération politique et militaire étroite avec la Russie (et précédemment avec l'Union soviétique). Une guerre extrêmement violente s'en est suivie qui a conduit à la fragmentation *de facto* du territoire syrien en parties contrôlées soit par le gouvernement, soit par les forces de la droite religieuse, soit par les Kurdes de gauche. Au fil du temps, des forces sunnites très extrémistes prétendant représenter un « État islamique » (EI) ont établi leur contrôle sur des parties de l'Irak et de la Syrie. Alarmées par les conséquences non voulues de leurs interventions, les puissances occidentales ont intensifié leur engagement militaire en Irak et en Syrie en 2014. Le gouvernement des États-Unis a décidé de bombarder les positions de l'EI, la France et la Grande-Bretagne ont suivi.

6.3. La nécessité de politiques de voisinage différentes

La politique de voisinage de l'UE n'est pas adaptée pour renforcer les structures productives des économies dans les pays post-soviétiques et de la Méditerranée, et rendre les

relations économiques moins asymétriques. Au contraire, elle conduira à une désindustrialisation partielle et à des asymétries structurelles encore plus profondes. En Ukraine, la politique de Partenariat oriental a exacerbé les tensions préexistantes sur l'orientation de la politique extérieure du pays et les antagonismes régionaux. L'intégration partielle subordonnée dans l'*acquis communautaire* a conduit à la désintégration nationale *de facto* en Ukraine, avec la Russie soutenant les tendances séparatistes (ou au moins autonomistes) de la population russophone. Dans les pays arabes, comme la Libye, la Syrie et l'Irak, l'intervention militaire ou tout au moins le fort appui à des groupes politico-confessionnels spécifiques par les États-Unis, la Grande-Bretagne et, dans une certaine mesure, la France (et par quelques autres États membres de l'UE), a conduit à des processus durables de désintégration nationale.

Le bilan lamentable de la politique européenne de voisinage montre la nécessité d'une réorientation fondamentale de l'approche de l'UE. Trois questions sont d'une importance clé :

1. Les accords de libre-échange approfondis et complets reflètent l'orientation néo-mercantiliste générale de l'UE. Ils devraient être abandonnés en faveur d'une politique de coopération qui renonce au transfert des normes de l'UE dans les économies généralement (semi) périphériques du voisinage, qui contribue au renforcement de leurs structures productives et préserve l'espace politique pour les pays du voisinage. Une telle approche permettrait au moins la construction de capacités productives dans la périphérie extérieure de l'UE et la réduction des antagonismes régionaux. Une telle réorientation serait facilitée par une stratégie de développement de l'UE davantage tournée vers l'intérieur.
2. L'énergie – gaz et pétrole – occupe une place importante dans l'approche expansionniste de l'UE et de ses États membres. Les structures de production et de consommation de l'UE sont très consommatrices d'énergie et dépendent fortement de l'importation d'énergie fossile.

Cette dépendance des importations devrait être systématiquement réduite en changeant le *mix* énergétique en faveur des énergies renouvelables et en réduisant la teneur en énergie de la production et de la consommation, y compris en réduisant le facteur transports dans les systèmes de production. Cela impliquerait de mieux lier les structures locales de production et de consommation.

3. Le conflit en Ukraine a conduit à une interaction plus étroite des structures de l'UE et de l'OTAN. Il existe une tendance à la militarisation des politiques extérieures. Cette tendance doit être inversée. Les capacités et cadres institutionnels internationaux qui contribuent à la résolution pacifique des conflits devraient être renforcés.

Pour prendre contact avec le comité de pilotage du groupe EuroMémo :

Marija Bartl, Amsterdam (M.Bartl@uva.nl); Joachim Becker, Vienna (Joachim.Becker@wu.ac.at); Marcella Corsi, Rome (marcella.corsi@uniroma1.it); Wlodzimierz Dymarski, Poznan (wlodzimierz.dymarski@ue.poznan.pl); Trevor Evans, Berlin (evans@hwr-berlin.de); Marica Frangakis, Athens (frangaki@otenet.gr); John Grahl, London (j.grahl@mdx.ac.uk); Peter Herrmann, Rome (herrmann@esosc.eu); Jeremy Leaman, Loughborough (J.Leaman@lboro.ac.uk); Jacques Mazier, Paris (mazier@univ-paris13.fr); Mahmood Messkoub, De Hague (messkoub@iss.nl); Ronan O'Brien, Brussels (ronanob@skynet.be); Werner Raza, Vienna (w.raza@oefse.at); Catherine Sifakis, Grenoble (catherine.sifakis@upmf-grenoble.fr); Achim Truger, Berlin (achim.truger@hwr-berlin.de).

Économistes européens pour une politique économique alternative en Europe - EuroMemo Group -

Quel avenir pour l'union européenne ?
Stagnation et polarisation ou refondation ?

– EuroMémorandum 2015 –

Liste des signataires, février 2015

Adelantado Gimeno José | Barcelona | Espagne
Alioti Gianna | Rome | Italie
Altvater Elmar | Berlin | Allemagne
Álvarez Peralta Nacho | Valladolid | Espagne
Amoroso Bruno | Copenhagen | Danemark
Antunes Margarida | Coimbra | Portugal
Appelqvist Örjan | Stockholm | Suède
Bange Ulrich | Essen | Allemagne
Bartel Rainer | Linz | Autriche
Bartl Marija | Amsterdam | Pays-Bas
Battran Hagen | Allemagne
Bauer Jochen | Herne | Allemagne
Bauer Rudolph | Bremen | Allemagne
Baum Josef | Purkersdorf | Autriche
Becker Johannes M. | Marburg | Allemagne
Becker Joachim | Vienna | Autriche
Beine Theodor W. | Isselburg | Allemagne
Bellofiore Riccardo | Bergamo | Italie
Benyik Matyas | Budapest | Hongrie
Biagioli Mario | Parma | Italie
Bieler Andreas | Nottingham | Grande-Bretagne
Bieling Hans-Jürgen | Tübingen | Allemagne
Birg Thomas | Hattingen | Allemagne
Bischoff Joachim | Hamburg | Allemagne
Blaas Wolfgang | Vienna | Autriche
Blankenburg Stephanie | London | Grande-Bretagne
Bobkov Vyacheslav | Moscow | Russie
Bömer Hermann | Dortmund | Allemagne
Braña Pino Francisco Javier | Salamanca | Espagne
Brand Ulrich | Vienna | Autriche
Brandt Peter | Berlin | Allemagne
Breathnach Proinnsias | Maynooth | Irlande
Brix Karl-Heinz | Tüttendorf | Allemagne
Buchegger Reiner | Linz | Autriche
Buchholz Jochen | Bonn | Allemagne
Burkert Sylvie | Düsseldorf | Allemagne
Ceipek Stefan | Vienna | Autriche
C˘esen Tanja | Lesce | Slovénie
Chernykh Ekaterina | Moscow | Russie
Choudhury Mufeedh | Old Aberdeen | Grande-Bretagne
Christen Christian | Berlin | Allemagne
Cirillo Valeria | Rome | Italie
Clarke Linda | London | Grande-Bretagne
Colom Agusti | Barcelona | Espagne
Corsi Marcella | Rome | Italie
Orsola Costantini | Bergamo | Italie
Csoba Judit | Debrecen | Hongrie
Csoka Bettina | Linz | Autriche
Custers Peter | Leiden | Pays-Bas
Czeskleba-Dupont Rolf | Roskilde | Danemark
De Angelis Marina | Rome | Italie
De La Cámara Carmen | Barcelona | Espagne
De Masi Fabio | Hamburg | Allemagne
Della Porta Donatella | Fiesole | Italie
Dellheim Judith | Berlin | Allemagne
Deppe-Wortmann Friedel | Bochum | Allemagne
Detje Richard | Ahrensburg | Allemagne
Deutschmann Christoph | Tübingen | Allemagne
Devillé Philippe | Louvain-La-Neuve | Belgique
Devine Pat | Manchester | Grande-Bretagne
Devrim Mecit Nurkalp | Brussels | Belgique
Diercks-O'Brien Gabi | Barsinghausen | Allemagne
Dierckx Sacha | Gent | Belgique
Di Martino Daniela | Castel San Pietro Terme | Italie
Dohmen Florian | Duisburg | Allemagne
Dolata Ulrich | Stuttgart | Allemagne
Dressel Dieter | Berlin | Allemagne
Dufresne Anne | Louvain-La-Neuve | Belgique
Dymarski Wlodzimierz | Poznan | Pologne
Dymski Gary | Leeds | Grande-Bretagne
Edelmüller Wolfgang | Vienna | Autriche
Elsner Wolfram | Bremen | Allemagne
Ernst Joachim | Bremen | Allemagne
Etxezarreta Miren | Barcelona | Espagne
Evans Trevor | Berlin | Allemagne
Falkenstein Jürgen | Göppingen | Allemagne

Farkas Péter | Budapest | Hongrie
Fiedler Ulrich | Berlin | Allemagne
Filipenko Anton | Kiev | Ukraine
Finnerty Joe | Cork | Irlande
Flacher David | Villetaneuse | France
Fleissner Peter | Vienna | Autriche
Forges Davanzati Guglielmo | Lecce | Italie
Frangakis Marica | Athens | Grèce
Fricke Werner | Wrestedt | Allemagne
Fubini Lia | Torino | Italie
Galbraith James K. | Austin/Tx | États-Unis
Garcia Rosa | Barcelona | Espagne
Garcia-Arias Jorge | Leon | Espagne
Gauthier Elisabeth | Corbeil-Essonnes | France
Genereux Jacques | Paris | France
Gensicke Holger | Landesbergen | Allemagne
Giannone Carlo | Benevento | Italie
Gindis David | Hatfield | Grande-Bretagne
Glawe Heiko | Berlin | Allemagne
Graff Michael | Bremen | Allemagne
Grahl John | London | Grande-Bretagne
Halicioglu Ferda | Istanbul | Turquie
Hammer Andreas | Östringen | Allemagne
Händel Thomas | Fürth | Allemagne
Harcourt Geoff C. | Sydney | Australie
Harde Christian | Tübingen | Allemagne
Heil Andreas | Dortmund | Allemagne
Hein Eckhard | Berlin | Allemagne
Heise Arne | Hamburg | Allemagne
Helmedag Fritz | Chemnitz | Allemagne
Henscheid Renate | Essen | Allemagne
Henschke Ulf | Bad Laer | Allemagne
Hermann Christoph | Vienna | Autriche
Herr Hansjörg | Berlin | Allemagne
Herrmann Peter | Rome | Italie
Hesse Horst | Leipzig | Allemagne
Himmelweit Susan | Milton Keynes | Grande-Bretagne
Hofmann Julia | Linz | Autriche
Holland Stuart | Coimbra | Portugal
Horn Laura | Roskilde | Danemark
Hovorka Gerhard | Vienna | Autriche
Hudson Paul | London | Grande-Bretagne
Husar Jaroslav | Bratislava | Slovaquie
Hyman Richard | London | Grande-Bretagne
Ietto-Gillies Grazia | London | Grande-Bretagne
Ilbuga Tamer | Antalya | Turquie
Ioannidis Yiorgos | Athens | Grèce
Irvin George | London | Grande-Bretagne
Jäger Johannes | Vienna | Autriche
Janssen Joern | London | Grande-Bretagne
Janssen Siebo M.H. | Bonn | Allemagne
Jessop Bob | Lancaster | Grande-Bretagne
Jones Sian | Brussels | Belgique
Jung Michael | Hamburg | Allemagne
Kapeller Jakob | Linz | Autriche
Karanikolas Pavlos | Athens | Grèce
Karasavvoglou Tasos | Kavala | Grèce
King John | Greensborough | Australie
Kisker Klaus Peter | Berlin | Allemagne
Klei Manfred | Bad Salzuflen | Allemagne
Kleiner Diethelm | Bayreuth | Allemagne
Kloss Oliver | Leipzig | Allemagne
Knoch Peter | Munich | Allemagne
Koch Max | Lund | Suède
Kocken Michael | Göppingen | Allemagne
Koratzanis Athanasios | Athens | Grèce
Koroeec Valerija | Ljubljana | Slovénie
Krämer Ralf | Berlin | Allemagne
Krause Jürgen | Erfurt | Allemagne
Kreft Stefan | Essen | Allemagne
Kreimer-De Fries Joachim | Berlin | Allemagne
Krügel Martin | Hannover | Allemagne
Krumme Bernd | Kassel | Allemagne
Krumscheid Thomas | Herzogenrath | Allemagne
Kühlböck Karin | Vienna | Autriche
Kulke Roland | Brussels | Belgique
Kümmel Stefanie | Neuss | Allemagne
Kurtzke Wilfried | Frankfurt | Allemagne
Lang Dany | Villetaneuse | France
Laukkanen Erkki | Helsinki | Finlande
Leaman Jeremy | Loughborough | Grande-Bretagne
Lehndorff Steffen | Duisburg | Allemagne
Lesay Ivan | Bratislava | Slovaquie
Lieber Christoph | Hamburg | Allemagne
Lindemann Beate | Rugensee | Allemagne
Loer Barbara | Bremen | Allemagne
Lopes Luís | Coimbra | Portugal
López-Pina Antonio | Madrid | Espagne
Lorant Karoly | Budapest | Hongrie
Louçã Francisco | Lisbon | Portugal
Lucarelli Bill | Penrith South Dc/Nsw | Australie
Lucarelli Stefano | Bergamo | Italie
Madotto Paolino | Rome | Italie
Mahnkopf Birgit | Berlin | Allemagne
Mañé-Estrada Aurelia | Barcelona | Espagne
Marcher Brigitte | Hof | Autriche
Marchl Gerhard | Vienna | Autriche
Mariño Gonzalez Jose Ramon | Bilbao | Espagne
Martin Cynthia | Dalgety Bay | Grande-Bretagne
Martin Carretero Jose Moises | Madrid | Espagne
Masulli Ignazio | Bologna | Italie
Mazier Jacques | Villetaneuse | France
Menciner Joee | Ljubljana | Slovénie
Mensch Beate | Frankfurt | Allemagne
Merten Marco | Paderborn | Allemagne
Messkoub Mahmood | The Hague | Pays-Bas
Michie Jonathan | Oxford | Grande-Bretagne
Miess Michael | Vienna | Autriche
Mittelbach Hans | Berlin | Allemagne
Mönnich Ernst | Bremen | Allemagne
Monni Salvatore | Rome | Italie
Morva Tamás | Budapest | Hongrie
Moses Jonathon W. | Trondheim | Norvège
Mota Júlio Marques | Coimbra | Portugal
Müller Bernhard | Hamburg | Allemagne
Muñoz-De-Bustillo Rafael | Salamanca | Espagne
Nees Martin | Cologne | Allemagne
Nicaise Ides | Leuven | Belgique

Nielsen Peter M. | Danemark
Novy Andreas | Vienna | Autriche
Nowak Jürgen | Berlin | Allemagne
O'Brien Ronan | Brussels | Belgique
Oehlke Paul | Cologne | Allemagne
Ó'Hadhmaill Féilim | Cork | Irlande
Ötsch Walter Otto | Linz | Autriche
Onaran Ozlem | London | Grande-Bretagne
Papadopoulou Elena | Athens | Grèce
Pashkoff Susan | London | Grande-Bretagne
Patomäki Heikki | Helsinki | Finlande
Paust-Lassen Pia | Berlin | Allemagne
Pellegrini Lorenzo | The Hague | Pays-Bas
Perraton Jonathan | Sheffield | Grande-Bretagne
Peter Emanuel | Rottenburg | Allemagne
Petit Pascal | Paris | France
Pettini Anna | Florence | Italie
Pfeiffer Wolfram | Greifswald | Allemagne
Piacentini Paolo | Rome | Italie
Pianta Mario | Urbino | Italie
Picciotto Sol | Leamington | Grande-Bretagne
Plank Leonhard | Vienna | Autriche
Planken Adriaan | Zeist | Pays-Bas
Plaschke Henrik | Aalborg | Danemark
Plihon Dominique | Paris | France
Podkaminer Leon | Vienna | Autriche
Powell Jeff | London | Grande-Bretagne
Puig-Gómez Albert | Barcelona | Espagne
Quaißer Gunter | Frankfurt | Allemagne
Ramaux Christophe | Paris | France
Ramazzotti Paolo | Macerata | Italie
Raza Werner | Vienna | Autriche
Redak Vanessa | Vienna | Autriche
Reimann Hans-Joachim | Bremen | Allemagne
Reiner Sabine | Berlin | Allemagne
Reitzig Jörg | Ludwigshafen | Allemagne
Reuter Norbert | Berlin | Allemagne
Ricceri Marco | Rome | Italie
Romão João | Faro | Portugal
Rompeltien Bärbel | Sudwalde | Allemagne
Roßbach Uwe | Erfurt | Allemagne
Rossi Sergio | Fribourg | Suisse
Rossilli Mariagrazia | Rome | Italie
Rossman Bruno | Vienna | Autriche
Roumpakis Antonios | York | Grande-Bretagne
Runje Jacqueline | Dortmund | Allemagne
Salanti Andrea | Bergamo | Italie
Sander Bernhard | Wuppertal | Allemagne
Sandoval Véronique | Paris | France
Sauer Thomas | Jena | Allemagne
Sawyer Malcolm | Leeds | Grande-Bretagne
Scherrer Christoph | Kassel | Allemagne
Scheunemann Egbert | Hamburg | Allemagne
Schlager Christa | Autriche
Schmelzer Stefan | Vienna | Autriche
Schmidt Gudrun | Frankfurt | Allemagne
Scholz Stefanie Marie | Berlin | Allemagne
Schui Herbert | Buchholz | Allemagne
Schulten Thorsten | Düsseldorf | Allemagne
Schumm-Garling Ursula | Berlin | Allemagne
Schunter-Kleemann Susanne | Bremen | Allemagne
Schustereder Herbert | Linz | Autriche
Setterfield Mark | New York/Ny | États-Unis
Siebecke Gerd | Hamburg | Allemagne
Sifakis Catherine | Gières | France
Snellman Maarit | Kaarina | Finlande
So Alvin Y. | Hong Kong | Chine
Soldevila Lafon Victoria | Reus | Espagne
Sorg Thomas | Altbach | Allemagne
Sorg Richard | Hamburg | Allemagne
Spyros Lapatsioras | Crete | Grèce
Staritz Cornelia | Vienna | Autriche
Steinitz Klaus | Berlin | Allemagne
Sterpis Yiannis | Athens | Grèce
Stigendal Mikael | Malmö | Suède
Stockhammer Engelbert | Kingston/Thames | Grande-Bretagne
Stosch Regina | Berlin | Allemagne
Sulejewicz Aleksander | Warsaw | Pologne
Supinska Jolanta | Warsaw | Pologne
Evihlíková Ilona | Prague | République Tchèque
Swyngedouw Erik | Manchester | Grande-Bretagne
Széll György | Osnabrück | Allemagne
Tanweer Ali | Prague | République Tchèque
Tasiran Ali C. | London | Grande-Bretagne
Theocarakis Nicholas | Athens | Grèce
Thomasberger Claus | Berlin | Allemagne
Tiberi Mario | Rome | Italie
Tölke Hannelore | Dortmund | Allemagne
Tomidajewicz Janusz | Poznán | Pologne
Toporowski Jan | London | Grande-Bretagne
Troost Axel | Leipzig | Allemagne
Truger Achim | Berlin | Allemagne
Tsakalotos Euclid | Athens | Grèce
Ulbrich Roland | Bad Vöslau | Autriche
Urban Hans-Jürgen | Frankfurt | Allemagne
Van Der Pijl Kees | Pays-Bas
Van Maasakker Henry | Nijmegen | Pays-Bas
Vassiliadis Vassilis | Athens | Grèce
Vence Xavier | Santiago De Compostela | Espagne
Veneziani Roberto | London | Grande-Bretagne
Vergés Joaquim | Cerdanyola | Espagne
Vertova Giovanna | Bergamo | Italie
Vinokur Annie | Paris | France
Walther Rolf | Dessau-Roßlau | Allemagne
Weber Louis | Paris | France
Weeks John | London | Grande-Bretagne
Wegener Johannes | Bielefeld | Allemagne
Wehlau Diana | Bremen | Allemagne
Weissenbacher Rudy | Vienna | Autriche
Wendl Michael | Munich | Allemagne
Young Brigitte | Berlin | Allemagne

Déclaration de soutien

Je soutiens l'orientation générale, ainsi que les principaux arguments et propositions contenus dans *EuroMémorandum* 2015 :

Quel avenir pour l'Union européenne, – Stagnation et polarisation ou refondation ?

❏ Oui ❏ Non

Nom :

Institution :

Adresse :

Localité/Pays :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

Signature :

Je souhaite être informé-e des travaux réguliers du groupe de travail et être invité-e à ses réunions. Je demande à ce que mon adresse électronique soit ajoutée à la liste de diffusion du groupe de l'EuroMémo :

❏ Oui ❏ Non

Je soutiens financièrement le groupe EuroMémo avec un don. Prière de m'envoyer plus d'informations sur la façon de soutenir financièrement l'EuroMemo Group :

❏ Oui ❏ Non

Ce formulaire est à renvoyer au groupe EuroMémo par message électronique à info@euromemo.eu ou par fax à : ++49-(0)69-4305-1764.

Appel à soutien financier

Un grand merci à celles et ceux qui soutiennent le groupe EuroMémo financièrement. Pour être certains de pouvoir financer notre travail administratif, il est important que les soutiens du groupe EuroMémo y participent. Pensez par conséquent à faire un don. Nous sollicitons particulièrement nos soutiens dans la zone euro pour qu'ils fassent un virement régulier.

Je souhaite soutenir le travail du groupe EuroMémo Group par un don :

unique _____ mensuel ____ trimestriel ____

semestriel ___ annuel _____

De € _____.

Je fais un versement unique ou donne un ordre de virement permanent au compte suivant :

Titulaire du compte : PIW
Objet : EuroMémo Group
Nom de la banque : Postbank Hamburg
Code de la banque : 200 100 20,
Compte Nr. 619 128 207
IBAN : DE12200100200619128207
BIC : PBNKDEFF

Prière de renvoyer ce formulaire à l'EuroMemo Group à l'adresse suivante : info@euromemo.eu
Économistes Européens pour une Politique Économique Alternative en Europe
www.euromemo.eu